



PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune reçoit le président de la Chambre des communes du Canada

P 2

TROIS PERSONNES
ARRÊTÉES PAR LA
GENDARMERIE À SIKKDA

Les pyromanes déjà en action

P 24

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Vendredi 26 - samedi 27 avril 2024 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6129 - 21^e année

SAÏD CHENGRIHA :



« La puissance militaire restera l'option principale pour les États »

P 2

AHMED ATTAF REVIENT SUR LE SOMMET DE TUNIS :

« La tripartite n'est pas une alternative à l'UMA »

Le chef de la diplomatie nationale a affirmé, avec force détails, que le « très réussi » Sommet de Tunis n'est dirigé contre aucune partie. Cette sortie a eu le mérite de lever toute ambiguïté sur cette réunion algéro-tunisolibyenne.

LIRE EN PAGE 3



Ph : APS

PROMOTION IMMOBILIÈRE

Le projet de loi prévoit l'organisation du marché locatif

P 5

203^e JOUR DE L'AGRESSION SIONISTE

Ghaza coupée du reste du monde

P 6

IL A ACCEPTÉ «DANS LA FORME» LA PLAINTE DE L'USM ALGER CONTRE LA RS BERKANE

Le TAS de Lausanne rendra son verdict cette semaine

P 11

HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE - ALGER, CET APRÈS-MIDI À 15H30

Le maximum de partants au quinté

P 21

Ghaza, l'ONU et le port américain

Certains l'appellent « port temporaire », d'autres « une jetée », d'autres encore un « embarcadère ». Peu importe, les États-Unis, qui ont une expérience de ce type de port qu'ils ont utilisé lors de la Seconde Guerre mondiale, ont commencé, jeudi dernier, la construction de ce port flottant au large de Ghaza. La décision avait été prise le 7 mars dernier, par le président américain, Joe Biden. Il l'avait annoncé lors de son discours sur l'Union devant le Congrès. Ce port servira à acheminer, depuis Chypre par voie maritime, l'aide humanitaire à destination des palestiniens de Ghaza. La décision du président américain fait suite au blocage israélien de toutes formes d'aides à la population civile de Ghaza. C'est un palliatif qui reste insuffisant. Car et comme l'a souligné la coordinatrice en chef de l'ONU de l'aide humanitaire et de la reconstruction à Ghaza, Sigrid Kaag « ce couloir maritime ne peut pas remplacer la route ter-

restre pour acheminer l'aide à Ghaza...La voie terrestre est plus rapide, plus facile et moins coûteuse ». Mais pourquoi, Biden, a-t-il décidé la construction d'un tel port ? Beaucoup d'observateurs avancent que n'ayant pas pu contraindre Israël à laisser passer les camions d'aides à la population, il contourne l'obstacle avec ce port.

En effet, c'est à une véritable gymnastique que se livrent les États-Unis entre leur « soutien inconditionnel » d'Israël qui ne respecte aucune loi internationale et qui n'éprouve aucune pitié pour la vie d'autrui, et l'image d'une Amérique qui veut s'épargner les condamnations de l'histoire. Cette gymnastique se retrouve dans les livraisons d'armes incessantes à l'État hébreu tout en le faisant suivre par le largage d'aide alimentaire aux Palestiniens. Cependant, la construction du port américain devrait prendre deux mois- Biden parle de « plusieurs semaines » - tandis que l'aide humanitaire, une fois

déchargée sur le port flottant, devra être rechargée sur de petites embarcations qui termineront le trajet jusqu'à la côte. On voit bien que la coordinatrice de l'ONU a raison de dire que rien ne remplace la voie terrestre. De plus, l'autre inconvénient est dans la décision américaine de ne pas avoir de troupes au sol pour suivre les opérations de déchargement et de livraison jusqu'aux populations palestiniennes. C'est l'armée israélienne qui « encadrera, les opérations une fois à terre ». Autant dire que l'aide alimentaire reste hypothéquée du fait qu'elle finit toujours entre les mains et le bon vouloir sioniste. On peut y voir un aspect positif, qui est de voir le comportement d'Israël avec l'aide venue de la mer dans le dernier maillon du dispositif mis en place. Il y a fort à parier que le prétexte sera vite trouvé pour réduire, sinon bloquer cette aide dans sa nouvelle formule. Biden a-t-il prévu l'éventualité ? Ou peut-être que, aux yeux de l'opinion mondiale et de l'histoire, l'essentiel serait que le blocage ne soit pas directement le fait de l'oncle Sam !

Zouhir Mebarki

L'ÉDITO

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune reçoit le président de la Chambre des communes du Canada

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, jeudi, le président de la Chambre des communes du Canada, Greg Fergus, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

Au sortir de l'audience que lui a accordée le chef de l'État algérien, le président de la Chambre des Communes du Canada, a souligné, lors d'un point de presse, l'importance de renforcer les relations entre l'Algérie et le Canada, qui célèbrent le 60ème anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques. Dans cette déclaration aux journalistes, Greg Fergus a indiqué que sa visite en Algérie a été "fructueuse", soulignant "l'importance d'œuvrer au renforcement des relations bilatérales". Il a ajouté que sa rencontre avec le président de la République a permis d'aborder "plusieurs questions qui préoccupent l'Algérie et le Canada, qui célèbrent le 60e anniversaire de l'établissement



Ph:APS

de leurs relations, faites d'amitié et d'échanges culturels et économiques", relevant à ce titre que "les échanges bilatéraux vont dans le sens de renforcer davantage les relations bilatérales". M.Fergus a indiqué avoir évoqué avec le président de la République, le rôle de la communauté algérienne établie au Canada, de par sa "culture et sa créativité". Il a ajouté que sa visite en Algérie lui a permis de "rencontrer des responsables politiques, des hommes d'affaires, des uni-

versitaires, des chercheurs académiques et des représentants de la société civile qui œuvrent ensemble pour l'édification et le bien-être de l'Algérie".

M.Fergus a également exprimé sa "profonde émotion" lorsqu'il s'est rendu, la matinée, au sanctuaire du Martyr où il a déposé une gerbe de fleurs à la mémoire "des martyrs qui se sont sacrifiés pour l'Indépendance de ce grand pays".

R. N.

SAÏD CHENGRIHA :

« La puissance militaire restera l'option principale pour les États »

Les travaux de la 17ème session du Conseil d'Orientation de l'École supérieure de Guerre, qu'il a présidés, jeudi, ont donné l'occasion au général d'Armée, Saïd Chengriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, de prononcer une allocution d'orientation faisant ressortir les défis posés par le contexte international. Selon le communiqué du ministère de la Défense nationale qui publie l'information, le général d'Armée a souligné que "la duplicité vis-à-vis des questions en jeu et le triomphe de la logique de la force et des intérêts nationaux sur les principes de la paix mondiale et de la coexistence pacifique entre les nations, ont conduit à l'échec des instances onusiennes et internationales en matière de concrétisation de la paix mondiale et l'empêchement des guerres". "Cette nouvelle réalité internationale nous a montré, au-delà de tout doute raisonnable, que la puissance militaire demeurera l'option principale pour les États pour défendre leur

terre, ainsi que leur droit de vivre en sécurité et leur droit à la souveraineté. Elle a, également, démontré que les modes opératoires militaires classiques restent un choix viable, malgré l'apparition de formes de guerre, à l'exemple des guerres hybrides, et l'orientation vers l'introduction d'autres outils qui viennent révolutionner le domaine militaire, à l'instar de l'intelligence artificielle", a-t-il relevé. "Par ailleurs, le nouvel environnement stratégique a confirmé l'échec des instances onusiennes et internationales en termes de concrétisation de la paix mondiale et d'empêchement des guerres, et ce, pour différentes raisons, dont les plus importantes résident dans la duplicité vis-à-vis des questions en jeu et le triomphe de la logique de la force et des intérêts nationaux étroits sur les principes de la paix mondiale et de la coexistence pacifique entre les nations", a ajouté le chef d'état-major de l'ANP. Dans ce cadre, le général d'Armée "a salué les succès de la diplomatie algérienne et sa

contribution à la résolution pacifique des conflits, ainsi que son rôle constant dans la défense du droit des peuples colonisés à disposer d'eux-mêmes". "À ce titre, il faut saluer la contribution diplomatique algérienne, sa sage politique étrangère, sa grande expérience dans la résolution pacifique des conflits, son rôle constant dans la défense du droit des peuples colonisés à disposer d'eux-mêmes et son appel fervent à l'instauration d'un ordre mondial plus humain et plus équitable, en concordance avec les textes internationaux pertinents", a-t-il soutenu. La même source a rappelé que c'est conformément aux dispositions du décret présidentiel du 26 septembre 2005, portant création de l'École supérieure de Guerre, que le général d'Armée Saïd Chengriha, chef d'état-major de l'ANP a présidé les travaux de la 17ème session du Conseil d'orientation de cette École supérieure. À son arrivée, après la cérémonie d'accueil et "en compagnie du Commandant de la 1ère Région militaire et du

Commandant de l'École supérieure de Guerre, Monsieur le général d'Armée a observé un moment de recueillement à la mémoire du président feu Ali Kafi, dont le siège de l'École est baptisé en son nom, avant de déposer une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative et réciter la Fatiha du Saint Coran à sa mémoire", a fait savoir le communiqué.

Après son allocution d'orientation, le général d'Armée, Chengriha, a suivi un exposé exhaustif présenté par le Commandant de l'École supérieure de Guerre, portant sur le bilan des objectifs concrétisés depuis la tenue de la dernière session du Conseil d'orientation, et ceux arrêtés au titre de l'année de formation 2025-2026.

Le général d'Armée a écouté ensuite les interventions des membres du Conseil d'orientation sur les points inscrits à l'ordre du jour, avant de visiter les infrastructures administratives et pédagogiques de l'École, conclut le communiqué.

M. R.

RELATIONS

ALGÉRO-AZERBAÏDJANAISES

De belles perspectives de partenariat

Les membres de la délégation parlementaire d'amitié "Algérie-Azerbaïdjan", ont rencontré mercredi dernier leurs homologues azerbaïdjanais, avec lesquels ils ont abordé le rôle des parlementaires dans le renforcement des relations entre peuples. Une rencontre qui a permis d'évoquer le rôle des parlementaires dans le renforcement des relations entre peuples, et de passer en revue les aspects du soutien mutuel au niveau des organisations internationales et régionales, au mieux des intérêts communs des deux pays. Dans ce cadre, le président du groupe, Gharbi Abdelbasset, s'est félicité de « la qualité des relations existantes entre les deux présidents des deux pays », saluant « les résultats des visites officielles échangées, qui expriment une sincère volonté de relancer et redynamiser les relations bilatérales dans le cadre d'un programme de partenariat divers et fructueux ».

Pour sa part, le président du groupe azerbaïdjanais, s'est réjoui du « niveau des relations bilatérales basées sur la confiance et le respect mutuel », exprimant son « souhait d'élargir les perspectives de partenariat entre les deux pays pour inclure d'autres domaines hors celui de l'énergie, tels que l'industrie pharmaceutique et le tourisme ». Notons, par ailleurs, qu'une partie de la rencontre a été consacrée à l'examen des questions internationales d'actualité, en tête desquelles la situation en Palestine et le génocide de la population de Ghaza, outre les moyens d'échange de soutien dans divers fora internationaux.

H. S. A.

MAE

Attaf reçoit le président de la Commission de la CEDEAO

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu, jeudi au siège du ministère, le président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Omar Touray, qui effectue une visite en Algérie. Cette visite s'inscrit dans le cadre des « traditions de dialogue et de concertation entre l'Algérie et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest » concernant les questions d'intérêt commun.

La rencontre a permis aux deux parties de « procéder à un échange de vues et d'analyses sur les développements politiques et sécuritaires dans la région sahélo-saharienne » et d'examiner les moyens de renforcer leur coordination face aux défis communs qui se posent aux pays et peuples de la région ».

Ania Nch.

SALAH GOUDJIL L'A AFFIRMÉ À GREG FERGUS :

« L'Algérie et le Canada entretiennent de bonnes relations »

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a reçu, jeudi à Alger, le président de la Chambre des communes du Canada, Greg Fergus, qui effectue une visite en Algérie, a indiqué un communiqué du Conseil.

La rencontre, qui s'est déroulée au siège du Conseil de la nation, en présence d'une délégation de la chambre haute du Parlement et de la délégation accompagnant le président de la Chambre des communes du Canada, a été l'occasion de passer en revue « l'état et les perspectives des relations d'amitié unissant l'Algérie et le Canada et les moyens de les dynamiser par l'intensifica-

tion des échanges et des visites et le renforcement des liens de coopération et de la coordination, notamment dans le domaine parlementaire ». Goudjil a, à cet égard, affirmé que « l'Algérie et le Canada entretiennent de bonnes relations, encadrées par des consultations politiques régulières, pouvant être hissées à des niveaux supérieurs, à la lumière des nombreux mécanismes de coopération économique et commerciale en place et des opportunités de partenariat prometteuses favorisées par un climat d'affaires propice à l'investissement et à la création de richesses dans l'Algérie nouvelle, dont les bases sont posées par le président

de la République, Abdelmadjid Tebboune ».

Pour ce faire, il a appelé à « tirer parti de tous les éléments de rapprochement entre l'Algérie et le Canada, dont la présence d'une communauté algérienne dans diverses provinces canadiennes, composée de compétences, d'intellectuels, de scientifiques et de professionnels », une communauté à même de contribuer, a-t-il dit, à « renforcer les relations algéro-canadiennes et la dynamique de coopération entre les deux pays au mieux de leurs intérêts communs ». Pour sa part, le président de la Chambre des communes du Canada s'est réjoui de cette première visite en Algérie,

pays dont il a salué sa riche histoire. Il a, à cette occasion, passé en revue les principales étapes de la coopération politique, économique et sécuritaire entre le Canada et l'Algérie dans le cadre de « mécanismes efficaces de dialogue, d'échange et de coordination ».

Il a également dit tout son respect pour la communauté algérienne établie au Canada, soulignant « le rôle de la diversité culturelle dans le rapprochement entre les peuples, la promotion de la paix et la construction de passerelles d'entente et de dialogue ».

S. O.

AHMED ATTAF REVIENT SUR LE SOMMET DE TUNIS :

« La réunion tripartite n'est pas une alternative à l'UMA »

La 1ère Réunion consultative ayant récemment regroupé, à Tunis, le président Abdelmadjid Tebboune, le président tunisien, Kais Saïed, et le président du Conseil présidentiel libyen, Mohamed Younès El-Menfi, qui a été « une réussite », n'était motivée par aucune conjoncture particulière et n'était pas une alternative à l'Union du Maghreb arabe (UMA).



PH : DR

Ce sont les trois messages que le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a délivrés jeudi à Alger, lors d'une rencontre avec les représentants de la presse nationale. Passant en revue les efforts diplomatiques de l'Algérie concernant plusieurs dossiers et questions d'actualité. Ahmed Attaf a réaffirmé que la Réunion consultative "n'est dirigée contre aucune partie". Sans doute à l'adresse des observateurs qui ont cru voir dans cet événement, la fin de l'UMA, Ahmed Attaf a, au contraire, assuré qu'elle

demeurerait "un projet et un objectif historique". La porte des consultations reste "ouverte à tous si l'intention et la volonté politiques sont réunies", a-t-il lancé, sachant, comme il l'a annoncé, que le prochain sommet est prévu à Tripoli dans trois mois. La 1ère Réunion consultative a débouché sur "des résultats positifs, notamment dans le volet politique", a fait constater le ministre qui a souligné que "le Sommet de Tunis est inédit, en ce sens que les dirigeants des trois pays frères ont eu des discussions cordiales, ouvertes et franches, comme le montre le Communiqué final, qui a insisté

sur quatre principaux dossiers impactant la vie des citoyens de ces pays, à savoir le développement des régions frontalières, l'énergie, la sécurité alimentaire et la levée des entraves aux échanges commerciaux".

UNE INITIATIVE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Ahmed Attaf a rappelé qu'il s'agit d'une initiative que le président de la République a envisagée depuis longtemps et qu'il l'a évoquée avec les dirigeants des pays du Maghreb arabe et leurs ministres des Affaires étrangères lors de leurs différentes visites dans notre pays", faisant remar-

quer que "l'Afrique du Nord et le Maghreb arabe sont pratiquement la seule région au monde dépourvue d'un mécanisme de consultation régulière et périodique entre les pays de cet espace". C'est pourquoi "Monsieur le président de la République a toujours insisté sur la création d'un mécanisme pour combler ce vide et faire entendre la voix de la région dans tous les fora internationaux et régionaux", a-t-il expliqué. Ainsi, dans le dossier libyen et celui de la région sahélo-saharienne, qui font l'actualité internationale, a-t-il fait remarquer tous les pays s'immiscent « sauf ceux de la région, qui sont pourtant les premiers concernés ». "L'Algérie, en sa qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, doit connaître les points de vue des frères sur plusieurs dossiers à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, notamment ceux en lien direct avec les pays du Maghreb arabe", a soutenu le ministre, soulignant que "la coordination avec les pays frères dans la région est prioritaire, l'Algérie les considérant comme les enfants d'une même famille".

SAHEL : L'ALGÉRIE POURSUIT LES CONSULTATIONS

Concernant la situation au Sahel, le ministre a fait savoir que "notre pays poursuit les consultations sur les développements dans la région pour remettre les choses sur les rails. C'est la solution politique que l'Algérie a toujours défendue pour régler les problèmes au Mali, au Niger et au Burkina Faso". Ahmed Attaf a rappelé que l'Algérie est "le premier pays à avoir réussi à faire passer au Conseil de sécurité une résolution sur un cessez-le-feu permanent dans la bande de Ghaza et l'acheminement des aides humanitaires". Notre pays "poursuivra ses efforts pour l'adhésion pleine et entière de l'État de Palestine à l'ONU, suivant sa stratégie conformément aux orientations du président de la République, qui a consacré à cette question une grande partie de son discours devant l'Assemblée générale des Nations unies", a souligné Ahmed Attaf. Enfin, sur les relations algéro-françaises, « aucun problème », a dit le ministre qui a annoncé une rencontre avec son homologue français en prévision des prochaines échéances bilatérales.

M'hamed Rebah

CONTRIBUTION

INSTRUMENTALISATION DU SPORT AU SERVICE DU COLONIALISME MAROCAIN AU SAHARA OCCIDENTAL

Plan makhzénien voué à l'échec

Il est navrant de constater que la monarchie marocaine, son makhzen et valet Fawzi Lakjaâ, président de la Fédération royale marocaine de football, persistent avec arrogance dans leur politique d'obstruction, de confrontation envers l'Algérie par des attaques traîtresses et immorales sur tous les fronts (encouragements et soutien au terrorisme, la drogue, tentatives de déstabilisation, provocations et actions subversives,...) Ce déchaînement suicidaire, cette haine makhzenienne viscérale et ancestrale, ces agissements criminels contre l'Algérie de plus en plus mis à nu ont redoublé de plus de férocité depuis la normalisation des relations du Maroc avec l'entité sioniste qui l'a amené à exécuter ouvertement la mission et le rôle de sous-traitant exécutif à la solde de la stratégie et politique haineuse d'Israël dans la région. Aujourd'hui les masques du makhzen sont totalement tombés, son rôle consiste à créer un climat de tension permanente, d'instabilité et d'insécurité en mettant en exécution des plans criminels de création de conflits et en initiant, encourageant et planifiant des actions subversives de déstabilisation de l'Algérie souveraine, torpiller son processus de développement, sa stabilité, sa sécurité et tout faire pour confiner le peuple algérien dans des batailles inutiles, préfabriquées et initiées par la monarchie marocaine et sa diplomatie désastreuse qui rappelons -le encore une fois sert les intérêts coloniaux de l'axe Rabat - Tel Aviv et des lobbies hostiles à l'Algérie. Aujourd'hui, encore le Maroc instrumentalise tout pour perpétuer son statut colonial au Sahara occidental, dernier en date tout récemment il a utilisé le sport ..., le constat est amer. Le sport à l'origine facteur de rapprochement des peuples, qui contribue à la consolidation de l'unité, de la coopéra-

tion bénéfique, le bon voisinage, la fraternité, et à abattre les barrières, les haines, les suspicions, voilà qu'on assiste malheureusement à un spectacle désolant de la part du makhzen, de sa fédération sportive royale du football et de son valet et exécutant Lakjaâ. ce dernier sur ordre et instructions du makhzen met en exécution une démarche politique, expansionniste et coloniale en se mettant au service de la propagande coloniale du Roi, du makhzen et en se mobilisant au service exclusif de la monarchie coloniale marocaine qui occupe illégalement le territoire du Sahara occidental, pille ses richesses et viole au quotidien les droits de l'Homme et s'emploie activement à perpétuer par tous les moyens le fait colonial. Comment ne pas être bouleversé et révolté par les méfaits, la haine, les rancœurs et l'instrumentalisation du sport au profit et au service du colonialisme marocain au Sahara occidental exhibant et portant des maillots avec la carte géographique coloniale marocaine englobant et annexant illégalement les territoires de la République arabe sahraouie démocratique RASD, État membre fondateur de L'union africaine. C'est vérifié et établi, cette instrumentalisation du sport par la monarchie marocaine, son makhzen et son valet et soldat Lakjaâ, rentre dans le cadre de la mise en exécution d'un plan bien défini, celui de forcer et mettre les équipes sportives, les instances sportives et les États devant le fait accompli colonial et de leur forcer la main à tolérer et accepter le fait colonial au Sahara occidental. Commencer par forcer les acteurs du sport à tolérer et accepter le maillot et l'équipement avec des signes et références erronées consacrant le colonialisme pour en deuxième étape aller plus loin en imposant et organisant des compétitions et manifestations sportives

dans les territoires sahraouis occupés. Maintenant que les masques sont tombés, que le diabolique plan et manœuvres sont identifiés, établis et vérifiés, la CAF, la FIFA, les instances sportives nationales, régionales et internationales doivent agir en toute responsabilité vite et fermement pour stopper cette déviation, cette rébellion de la fédération royale marocaine de football et de son président makhzeniste Lakjaâ qui, par son acharnement, se complait dans la passivité, la complicité et l'entêtement qui dans la conjoncture actuelle s'apparente à la démission, à l'irresponsabilité et la soumission. Soulignant que devant ces pratiques immorales et injustes, tout silence complaisant d'où qu'il vienne, toutes pratiques et faits troublants engendrent des déchirures, nourrissent la haine, l'injustice et l'impunité et confine les citoyens épris de liberté de paix de justice attachés aux valeurs nobles de l'humanité, dans le désespoir et parfois dans la révolte. Dans ce contexte et face à ces pratiques condamnables, le peuple algérien, le mouvement sportif national digne héritier du message, l'esprit et la lettre de l'équipe de football du FLN de la révolution de Novembre 1954 qui a porté le maillot aux couleurs nationales d'Indépendance et de refus de toutes formes et pratiques coloniales exhorte aussi l'Organisation des Nations unies à mettre un terme à la politique d'obstruction répétée pratiquée par le royaume du Maroc qui n'a pas tiré les enseignements de l'histoire et qui prend le risque d'augmenter la tension et de créer une situation intolérable qui compromettrait la stabilité de la région et minerait les chances de règlement juste et définitif de la question du Sahara occidental qui est une question de décolonisation reconnue et qualifiée comme telle par la

communauté internationale. Nous considérons y compris dans le domaine du sport, tout alignement sur les thèses expansionnistes coloniales marocaines comme position qui nourrit l'impunité, l'injustice, bafoue le droit international, altère l'image et la crédibilité de tous ceux et celles qui persistent dans cette voie malhonnête. En conclusion je saisis cette occasion pour saluer avec fierté le patriotisme affiché par toutes les composantes du mouvement sportif national algérien et la solidarité agissante exprimée ouvertement entre les acteurs, dirigeants et composantes des clubs sportifs à tous les niveaux qui œuvrent sans relâche pour resserrer les rangs, renforcer la cohésion et leur solidarité pour déjouer toutes les manœuvres destructrices et stopper la démarche coloniale arrogante du royaume du Maroc, de son Makhzen, de sa diplomatie désastreuse et de son valet. Ainsi, encore une fois l'Algérie profonde par la voix du mouvement sportif national démontre, et confirme la détermination populaire citoyenne algérienne à continuer à soutenir les causes justes de la Palestine et du Sahara occidental, assurant ainsi avec dignité qu'aucune forme de pression ne pourrait influencer sur la détermination de l'Algérie et de son mouvement sportif national de continuer de soutenir les peuples opprimés de Palestine et du Sahara occidental jusqu'au triomphe du droit, l'indépendance totale de la Palestine avec El-Qods comme capitale et l'indépendance totale de la République arabe sahraouie démocratique RASD, État membre fondateur de l'Union africaine.

« Vive l'Algérie ! Allah yarham chouhada ! »

Par Mahrez Lamari
(Militant des droits de l'Homme et des peuples acteur de la société civile algérienne)

1 734 AGENCES BANCAIRES, 6 500 POINTS DE VENTE POUR LES COMPAGNIES D'ASSURANCE
ET 4 000 AGENCES POSTALES À FIN 2023

L'inclusion financière a fière allure

Intervenant, jeudi lors d'une Journée d'information sur l'inclusion financière et l'épargne, le ministre des Finances, Laâziz Faïd a affirmé que son secteur avait enregistré des « résultats encourageants en matière d'amélioration de services et de renforcement de la couverture bancaire par rapport aux années précédentes », et ce « grâce aux efforts des établissements financiers », appelant à « consentir davantage d'efforts tout en s'adaptant aux derniers développements sur le plan international ».



Laâziz Faïd, ministre des Finances

Faisant état d'une « hausse du nombre d'agences bancaires jusqu'à 1 734 à fin 2023, avec 6 500 points de vente pour les compagnies d'assurance, outre 4 000 agences relevant d'Algérie poste », le ministre a souligné qu'il s'agissait d'« espaces proposant des services financiers à travers lesquels le ministère œuvre quotidiennement à renforcer l'inclusion financière ».

Selon Laâziz Faïd, « une hausse avait également été enregistrée en termes de comptes épargnes qui ont atteint 12 millions à fin 2023, d'un montant total de plus de 3 600 milliards de DA ». Le ministre a également « appelé à l'impératif de renforcer l'utilisation des moyens

modernes de numérisation et d'intelligence artificielle (IA), eu égard à leur grande efficacité et capacité à changer la nature des services financiers classiques pour améliorer les transactions et réaliser l'inclusion financière et le développement économique ». Par ailleurs, Faïd a rappelé « les efforts déployés depuis plusieurs années pour créer un environnement propice au développement du système économique et financier du pays », insistant sur « l'importance de la culture financière dans le développement de l'inclusion financière en Algérie ». Dans le même sillage, le premier argentier du pays a insisté sur « l'importance de l'activation du domaine du marketing et de la communication afin de mieux faire connaître les produits et services financiers et promouvoir tous les produits financiers en impliquant les médias qui jouent un rôle central dans la diffusion

de l'information ».

14 917 MILLIARDS DE DA DE RESSOURCES COLLECTÉES PAR LES BANQUES

De son côté, le gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb, a mis en avant « l'importance de l'épargne en général pour le système financier de toute économie et son rôle dans le financement des investissements ». Il a, d'autre part, précisé que « les ressources collectées par les banques actives sur la place à fin 2023 ont augmenté de 2,66% pour atteindre 14.917 milliards de DA contre 14.530 milliards fin 2022 ». Selon les chiffres avancés par Taleb, « les dépôts, hors hydrocarbures, ont également augmenté de 4,24% à la fin de l'année écoulée, par rapport à la fin de l'année 2022 », tandis que « les dépôts à terme sont passés de 7 585 milliards DA à la fin de l'année 2022 à 8 012 mil-

liards DA à décembre 2023, soit une hausse de 5,63% ». S'agissant « des ressources enregistrées par les banques dans le cadre de l'activité de la finance islamique, le rythme de la croissance a été maintenu, le chiffre de 445 milliards DA enregistré en 2021 est passé à 554 milliards DA en 2022, puis à 678 milliards DA à fin 2023, avec une augmentation considérable atteignant les 25% en 2022, puis 22% en 2023 ».

L'INCLUSION FINANCIÈRE, UNE NÉCESSITÉ MORALE ET ÉCONOMIQUE ...

Pour sa part, la présidente du Conseil économique, social et environnemental (CNESE), Mme Rabia Kherfi, a mis en avant lors de son intervention, les étapes franchies par l'Algérie en termes de développement de son secteur financier, notamment à travers la mise à jour des cadres légaux et législatifs, le renforcement de la numérisation et le développement des outils de financement de l'économie, notamment à travers la bourse, soulignant que l'inclusion financière « est une nécessité morale et économique, et constitue un élément clé dans le renforcement de la justice sociale et la réduction des disparités, outre le renforcement du développement durable ».

Mme Kherfi a ajouté que « l'inclusion financière avait été ancrée dans la scène économique et est devenue une réalité dans les différentes transactions fournies au citoyen », soulignant que « parmi les avantages de l'inclusion financière, l'amélioration de la relation entre le citoyen et les entreprises, mais aussi le climat des affaires ».

Hamid Si Ahmed

FONCIER Vers le renouvellement du cadastre des terrains

Intervenant jeudi lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a affirmé que « des préparatifs étaient en cours pour le renouvellement du cadastre des zones dont les documents cadastraux ne reflètent plus l'état réel ». Soulignant qu'« il sera procédé à la réalisation du projet de révision des précédentes opérations de cadastre, dès la promulgation des textes réglementaires y afférents », le ministre a précisé que « ceci intervient après la décision prise par le Premier ministre, en vertu de la directive N 181 du 17 mai 2022, de renouveler le cadastre des zones, dont les documents cadastraux ne reflètent plus l'état réel ». Concernant l'enregistrement des biens immobiliers dans un compte anonyme, le ministre a indiqué que « le taux national varie entre 7 et 9% », soulignant que « ces biens sont déterminés sans enquête, en raison de l'absence du propriétaire ou du détenteur ». « Les opérations de régularisation sont prises en charge quand les réclamations sont appuyées par des titres de propriété publiés à la conservation foncière, de titres non publiés ou d'un titre coutumier », a également indiqué le ministre, ajoutant qu'« il était possible d'introduire une demande de régularisation sur la base de la pratique de détention effective ».

H. S. A.

LE RECTEUR DE L'USTHB : « Les universités s'emploient à réaliser des sauts qualitatifs »

Les journées scientifiques et pédagogiques organisées par l'Université des sciences et technologies Houari Boumediène (USTHB) à l'occasion du 50e anniversaire de sa création, ont été clôturées, jeudi à Alger.

Le recteur de l'USTHB, Djamel-Eddine Akertache a mis en avant le rôle de cet édifice scientifique et technologique dans la promotion du savoir et du processus de développement du pays, soulignant que l'université « se veut le sommet de la pyramide scientifique et du savoir des communautés et l'épine dorsale de tout progrès socioéconomique ». Il a rappelé l'attachement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à placer l'université au cœur du développement, ajoutant que les établissements de l'enseignement supérieur « s'emploient actuellement à réaliser des sauts qualitatifs pour préserver la position de leader du pays ». Il a appelé les étudiants et les enseignants à « ne ménager aucun effort et à œuvrer à promouvoir le niveau de la formation et de la recherche scientifique ». À cette occasion, d'anciens recteurs de l'université et étudiants ayant réalisés des travaux de recherche et d'innovation au niveau local et international, ainsi que des enseignants, ont été honorés pour leurs efforts et leur apport scientifique.

S. O.

STARTUPS

Plus de 9 900 projets financés en 2023

Le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid a indiqué que l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (National Entrepreneurship Support and Development Agency) « NESDA », a financé près de 9.900 projets en 2023. S'exprimant lors d'une conférence de presse après la cérémonie d'installation du nouveau directeur général de l'agence, qui s'est déroulée en présence de cadres du ministère, Oualid a fait savoir que « la réception des dossiers au sein de l'agence n'a pas connu de ralentissement, et que plus de 9.900 projets ont été réceptionnés l'année dernière par l'agence ». Il s'agit de dossiers déposés précédemment, a-t-il dit, soulignant que son département ministériel a décidé de ne pas accepter de nouveaux dossiers par l'agence durant la période écoulée.

afin d'examiner tous les dossiers en attente et de passer à l'adoption de nouveaux mécanismes et conditions de sélection et de financement des projets, notamment à travers la restructuration de la commission de sélection des projets. La nouvelle stratégie de l'agence repose sur l'examen des dossiers d'une manière « strictement économique » et non administrative, afin de passer d'une culture de quantité à une culture de qualité en investissant dans de véritables entrepreneurs, notamment à travers l'adoption d'une grille de notation permettant de financer les projets de manière objective, précise le ministre. Il a révélé que « l'agence sera restructurée de l'intérieur » afin que son organisation soit en conformité avec celle des institutions financières et des banques, dans l'objectif de l'ériger en un dispositif chargé d'étudier le marché, de gérer les por-

tefeuilles et de suivre les projets financés. En ce qui concerne les créances non performantes accordées aux jeunes par les banques nationales dans le cadre du programme précédent (ANSEJ), le ministre a indiqué qu'ils seront rééchelonnés avec l'intervention de la Direction générale du Trésor public, soulignant que le rééchelonnement constitue « une deuxième chance » pour ces jeunes ainsi que pour l'agence de traiter ce dossier ayant « pesé sur elle ».

Oualid a également souligné l'importance de tirer des enseignements des « erreurs » commises dans le passé, notamment en ce qui concerne la manière de financer les projets et de gérer l'agence, et ce, dans le souci d'« investir les fonds publics pour créer de la richesse et fournir des solutions, et rien d'autre ».

S. O.

BANQUES

L'Algérie célèbre la Journée arabe de l'inclusion financière

L'Algérie a célébré jeudi la Journée arabe de l'inclusion financière, marquée par la tenue d'une journée d'information sur l'inclusion financière et l'épargne, co-organisée par l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF) et l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR).

Organisée en collaboration avec le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) à l'École supérieure d'hô-

tellerie et de restauration d'Alger, cette journée d'information s'est tenue sous le parrainage du ministre des Finances, et aura pour thème « l'épargne, levier de l'inclusion financière », choisi cette année par le Fonds monétaire arabe, explique un communiqué commun de l'ABEF et l'UAR. « L'objectif de la célébration de cette journée de l'inclusion financière est de renforcer les initiatives et de faciliter une diffusion plus large de l'information sur l'inclusion financière et ses objectifs », a précisé la même

source. Par cette action, « l'ABEF et l'UAR contribuent à l'enrichissement du débat et à l'examen des questions qui animent présentement le secteur financier », ajoute le communiqué. Il s'agit également de « rapprocher les établissements financiers de l'environnement économique et social, des Instituts de formation, ainsi que d'informer les écoliers des nouveautés du secteur des banques et assurances dans le cadre de l'éducation financière », souligne le document. Cet « important » événement a regroupé les

représentants des différents départements ministériels, des organisations patronales, des professionnels de la banque, de l'assurance, de la finance, du monde de la communication, de la presse ainsi que des experts métiers.

S'agissant des thématiques qui ont été abordées tout au long de cette journée, elles ont porté sur les indicateurs d'inclusion financière dans la région arabe et ont été organisées en deux panels de discussions interactives, animés par des experts métiers chacun dans le

domaine qui le concerne. Le premier panel a abordé le thème des « outils de développement de la culture d'épargne du point de vue bancaire, afin d'améliorer l'inclusion financière en Algérie », explique l'UAR. S'agissant du deuxième panel, il a été consacré au rôle du secteur des assurances et du marché financier dans le développement de l'inclusion financière et la promotion de l'épargne en Algérie », a-t-on souligné de même source.

Sarah O.

PROMOTION IMMOBILIÈRE

Le projet de loi prévoit l'organisation du marché locatif

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a affirmé, jeudi à Alger, que le projet de loi modifiant la loi sur la promotion immobilière, en cours d'examen au niveau du Secrétariat général du gouvernement, tiendrait compte de la préoccupation liée à l'organisation et à la promotion du marché locatif en Algérie.



Ph: DR

Lors d'une séance consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, le ministre a précisé que le projet de la nouvelle politique de logement devrait orienter et accompagner les promoteurs immobiliers vers l'investissement dans le Logement locatif, à travers le projet de loi modifiant la loi sur la promotion

immobilière. Concernant le dossier de location de logements, une des alternatives qui s'impose avec force pour réduire la demande sur le logement, le ministre a indiqué que « la problématique posée ne saurait être traitée que dans le cadre d'une approche exhaustive », soulignant que le projet de la nouvelle politique de logement était à même de concrétiser plusieurs étapes liées à la garantie d'accès au logement, pas nécessairement par la propriété, tout en préservant le principe d'accès à un logement décent comme priorité absolue, conformément au 28e engage-

ment du président de la République. Pour ce faire, il sera question de favoriser la promotion immobilière privée destinée à la location avec des avantages fiscaux au profit des promoteurs, consacrer le principe de non-cession des logements, encourager la mobilité d'un logement à un autre en fonction du revenu mensuel des ménages, promouvoir le marché locatif et protéger les propriétaires, par la législation, afin de proposer les logements inoccupés à la location. Le ministre a rappelé que « le parc immobilier est, essentiellement, composé du Logement public

locatif (LPL) (1 538 000 unités) dont le financement est entièrement à la charge du Trésor public, et du Logement sous la formule location-vente "AADL" (plus de 811 000 unités), subventionné par l'État. Durant la période allant de 2020 à 2024, 1.246.000 logements ont été livrés, dont plus de 404 000 LPL et plus de 427 000 logements AADL, soit 67% du parc livré, selon Belaribi qui a estimé que ces réalisations avaient impacté positivement les prix du loyer au niveau national et contribué grandement à la régulation du marché locatif.

S. O.

EXPLORATION ET EXPLOITATION DES HYDROCARBURES

Sonatrach signe un mémorandum d'entente avec la omanaise OQ Exploitation & Production

Le groupe Sonatrach a signé, à Mascate (Sultanat d'Oman), un protocole d'entente (MoU), avec la société omanaise OQ Exploration & Production, portant lancement de discussions sur les opportunités de coopération dans les activités d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures. Selon un communiqué du groupe, la cérémonie de signature s'est déroulée mercredi dernier en présence du PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, ainsi que le directeur exécutif d'OQ Exploration & Production, Ahmed Al-Azkawi. Selon la même

source, « ce protocole permettra à Sonatrach et à OQ Exploration & Production, d'engager des discussions qui porteront sur les opportunités de coopération dans les activités d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures ». La signature de ce MoU confirme « les ambitions de Sonatrach de développer la coopération à l'international dans le secteur Oil & Gas et dans le secteur des énergies nouvelles, ainsi que de renforcer davantage le partenariat avec les sociétés omanaises à travers l'échange mutuel d'expériences et d'expertise », ajoute-t-on.

La société OQ Exploration & Production est l'une des filiales de OQ Global Integrated Energy Company dans le Sultanat d'Oman, opérant dans le secteur de l'énergie, avec une forte présence dans 17 pays. Ses activités couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis l'exploration et la production de pétrole et de gaz, en passant par le raffinage et la pétrochimie, jusqu'aux produits finis, leur distribution et leur commercialisation dans plus de 80 pays du monde, a-t-on souligné de même source.

Ania Nch.

PROTECTION DU CONSOMMATEUR

La société civile est habilitée à intenter une action en justice

Les participants à une rencontre régionale organisée, jeudi à Sétif, sur le thème de « la protection du consommateur entre réalité et textes juridiques », ont souligné que le législateur algérien « a garanti à la société civile le droit d'intenter une action devant la justice afin de protéger le consommateur ». Le président de la Cour de Sétif, Hadj Mihoub Sidi Moussa Kamel, a précisé dans son intervention à l'ouverture de la rencontre, organisée par l'Union nationale de protection du consommateur, en partenariat avec la Faculté de droit et de sciences politiques de l'université

Mohamed-Lamine Debaghine (Sétif 2), et en coordination avec la Cour de Sétif, sous l'égide du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, que le législateur algérien « garantit aux associations de protection des consommateurs le droit de se constituer partie civile devant les autorités judiciaires compétentes en matière de protection des consommateurs ». Il a ajouté que le droit de se constituer partie civile est « garanti par la force de la loi à toute victime d'infractions portant atteinte à sa santé et à sa sécurité, un droit qu'il peut exercer avant et pendant le procès

pénal pour obtenir réparation des dommages résultant de ce type de crimes commis contre le consommateur, qui sont innombrables et ont une portée très large ». Le président de la Cour a souligné que le législateur algérien a accordé aux associations de protection des consommateurs et aux acteurs de la société civile, en général, la possibilité « d'intervenir pour protéger le consommateur lorsqu'il y a violation de ses droits, en sensibilisant, en orientant et en représentant les victimes ou en imposant un contrôle continu sur les produits que les opérateurs économiques exposent à la

consommation, tout en informant les autorités judiciaires, au moyen d'une plainte, de toute action ou comportement pouvant nuire aux consommateurs ». La rencontre, qui s'est déroulée en présence du wali de Sétif, Mustapha Limani, du procureur général de la Cour de Sétif, Fayçal Zerdazi, du recteur de l'université Sétif 2, le Pr Khier Guechi et de nombreux cadres et partenaires dans le domaine, ainsi que d'étudiants de la Faculté de droit et de sciences politiques, a donné lieu à quatre conférences relatives au sujet, animées par des spécialistes en la matière.

S. O.

BILAN DE LA PREMIÈRE ANNÉE DE L'INVESTISSEMENT LOCAL DES MARQUES MONDIALES DANS LE TEXTILE ET PRÊT À PORTER Pour une croissance économique sur mesure

Lors d'une rencontre tenue jeudi, ayant pour thématique l'évolution des investissements privés dans la production locale de marques mondiales de prêt à porter, les performances et les résultats obtenus, au cours de l'année écoulée, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a affirmé que « le gouvernement a accordé toutes les incitations et les conditions propices pour soutenir et accompagner les opérateurs économiques actifs dans l'importation afin de se tourner vers la production, la fabrication, et la création de richesse, en application des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune ». Une réunion, à laquelle étaient présents le secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Issam Bedrissi, accompagné d'une délégation d'opérateurs économiques représentant des marques mondiales dans le domaine du textile et du prêt-à-porter, qui a également porté sur les moyens efficaces de promouvoir et de développer ce secteur d'activité conformément à un plan annuel. Dans son discours, le ministre a ajouté que « la stratégie adoptée par le secteur concernant la filière du textile et du prêt à porter, s'appuie sur l'apport de toutes les facilités nécessaires à la réduction de la facture d'importation des produits de la même marque sur des étapes, la satisfaction des besoins du marché national et l'orientation vers l'exportation ». Le ministre a, entre autres, souligné « l'impératif de l'attachement des importateurs de la même marque à la structuration des prix à l'importation, et de garantir des prix raisonnables et justifiés des produits ». Tayeb Zitouni a également « salué les efforts des opérateurs économiques de la même marque, et leur adhésion à la démarche visant la contribution de manière forte à la réalisation des objectifs de la croissance économique ».

Hamid Si Ahmed

SECTEUR AGRO-FORESTIER

Production prospère de l'arganier à Tindouf

Dépêchée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, une équipe d'académiciens et d'enseignants-chercheurs issus de trois centres nationaux de la recherche en agronomie a entamé une visite dans la wilaya de Tindouf pour effectuer une série d'investigations scientifiques et mettre en place le noyau d'un laboratoire spécialisé au niveau du centre universitaire "Ali Kafi", dans le cadre du programme de valorisation de l'arganier. L'arganier est un arbre qui fournit un bois très dur, appelé bois de fer, utilisé essentiellement comme bois de chauffage. Selon un communiqué publié la Chambre locale de l'artisanat et des métiers (CAM), le programme de la tournée de ce groupe de chercheurs comprend « des visites de terrain dans les plus importantes concentrations d'arganier à travers la wilaya », ce qui permettra à l'équipe de recherche, selon le document, d'« aborder les questions relatives à la nature chimique et aux caractéristiques génétiques de l'arganier ». Egalement au menu de cette tournée, une visite au Centre national de développement de l'arganier de Tindouf, une halte dans la pépinière forestière de la Conservation locale des forêts, ainsi qu'une réunion d'évaluation au niveau du centre universitaire de Tindouf. À noter que cette rencontre sera sanctionnée par des recommandations susceptibles de contribuer aux efforts visant le développement et la valorisation de l'arganier dans la région, signale la même source.

H. S. A.

203^E JOUR DE L'AGRESSION SIONISTE

Ghaza coupée du reste du monde

Les forces d'occupation sionistes ont poursuivi hier à l'aube, leurs violents bombardements dans toute la bande de Ghaza, alors que l'agression entrerait dans sa 203^{ème} journée consécutive.



Ph: DR

Des médias ont rapporté une panne d'Internet dans le sud de Ghaza depuis jeudi, qui a laissé les 1,5 million de personnes déplacées là-bas, vivant dans des tentes, sans accès au monde extérieur et de plus en plus isolées au milieu des menaces sionistes de bombarder la ville de Rafah. Selon des médias locaux et étrangers, les avions militaires sionistes ont lancé hier matin de violents raids dans le nord des camps de réfugiés de Nuseirat et de Maghazi et dans la ville d'Al-Zawaida, dans le centre de la bande de Ghaza. Les avions de combat ont également lancé de violents raids sur la mosquée Al-Safa dans le quartier d'Al-Tuffah, ainsi que sur les quartiers d'Al-Zaytoun et d'Al-Sheja'eyya à l'est de la ville. En outre, les équipes d'ambulances et de secours continuent de récupérer les corps des martyrs dans les fosses communes découvertes au complexe médical Nasser à Khan Younès.

392 CORPS DÉCOUVERTS À KHAN YOUNÈS

Plusieurs dizaines de corps

ont été découverts dans une fosse commune par les équipes de secours, après le retrait des forces d'occupation sionistes de la ville de Khan Younès, au sud de la bande de Ghaza, portant le nombre total de dépouilles exhumées à 392, depuis quelques jours. Un précédent bilan faisait état de 318 corps. D'après les vidéos et les photos publiées, les corps des personnes tombées en martyrs présentent des signes de torture avec des menottes en plastique pour certains. Le plus grand nombre de martyrs parmi les victimes des charniers et des attaques contre les hôpitaux sont des femmes et des enfants, a fait savoir l'agence Wafa qui cite des sources médiatiques, soulignant que les forces d'occupation ont délibérément mutilé des dizaines de corps au bulldozer et les ont enterrés avant de se retirer.

SOUPÇONS DE VOL D'ORGANES SUR LES CORPS TROUVÉS

L'état de certains corps de martyrs palestiniens découverts dans les fosses communes du complexe médical Nasser à Khan Younès, dans le sud de la bande de Ghaza, soulève des soupçons de vol d'organes par les forces sionistes, rapportent des médias citant les sources. « Certains corps ont

été retrouvés les mains attachées, l'abdomen ouvert et cousus d'une manière incompatible avec les méthodes habituelles de suture des plaies à Ghaza, ce qui fait soupçonner la disparition de certains organes », a déclaré jeudi Mohammed Al-Mughayer, un responsable de la Défense civile de Ghaza. « Les corps d'un homme et d'une jeune fille mutilée, sans membres, ont également été retrouvés, portant des blouses d'hôpital, ce qui laisse penser qu'ils ont été enterrés vivants », a-t-il ajouté. Al-Mughayer a également noté que « les mains de certains corps ont été retrouvées liées avec des attaches en plastique et que les cadavres portaient des robes blanches utilisées par l'armée sioniste comme vêtements pour les détenus de l'hôpital Nasser, avec des marques de blessures par balle à la tête, ce qui éveille des soupçons sur leur exécution et liquidation sur le terrain ». « Nous avons également trouvé de nombreux corps enveloppés dans des linceuls noirs et bleus en plastique et en nylon, qui sont d'une couleur différente de celle des linceuls utilisés à Ghaza, ce qui fait soupçonner que l'objectif de l'occupation était d'augmenter la température des corps pour accélérer leur décomposition et dissimuler des preuves », a-t-

il déclaré. Il a estimé que toutes les preuves antérieures « indiquent que l'occupation a commis des crimes contre l'humanité et procédé à des exécutions sur le terrain dans les locaux de l'hôpital Nasser ». Le responsable des secours de Ghaza, a exigé « l'ouverture rapide d'une enquête internationale » sur cette sordide affaire.

ONU : « IL FAUDRA 14 ANS POUR DÉBLAYER LES DÉCOMBRES »

Le Service de lutte antimines des Nations unies (UNMAS) a déclaré hier qu'il faudrait environ 14 ans pour enlever la grande quantité de décombres, y compris des munitions non explosées, laissées par la guerre génocidaire sioniste qui se poursuit dans la bande de Ghaza pour le 203^{ème} jour consécutif. Pehr Lodhammar, officier supérieur de l'UNMAS, a indiqué, lors d'un point de presse à Genève, que la guerre avait laissé « environ 37 millions de tonnes de débris dans ce territoire largement urbanisé et densément peuplé ». Il a déclaré que « même s'il était impossible de déterminer le nombre exact de munitions non explosées trouvées à Ghaza, il faudrait probablement 14 ans dans certaines conditions pour nettoyer les débris, y compris les décombres des bâtiments détruits ». « Nous savons qu'il y a généralement un taux de défaillance d'au moins 10% des munitions terrestres qui sont tirées et ne fonctionnent pas. « Nous parlons de 14 ans de travail avec 100 camions », a-t-il ajouté. Le même service onusien avait déclaré, début avril, que la quantité énorme de bombes larguées sur Ghaza depuis le 7 octobre signifie qu'« il faudra des millions de dollars et de nombreuses années pour décontaminer l'enclave des munitions non explosées ».

Ania Nch.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ISLAMIQUE

Le rapport sur l'UNRWA salué

L'Organisation de la coopération islamique (OCI) a salué le rapport publié par le Comité d'examen indépendant sur l'UNRWA, qui conclut que l'Agence est attachée au principe humanitaire de neutralité, ainsi qu'à l'importance de son rôle vital dans le soutien aux secours et aux efforts humanitaires en faveur de millions de réfugiés palestiniens qui connaissent une crise humanitaire sans précédent, en particulier dans la bande de Ghaza, en raison de l'agression militaire israélienne en cours depuis plus de six mois consécutifs. L'OCI a indiqué que l'accent mis par le rapport sur l'adoption par l'Agence de mécanismes et de procédures efficaces pour promouvoir les valeurs et les principes humanitaires des Nations unies constitue une réponse claire à l'incitation qu'Israël, puissance occupante, a continué de faire contre l'UNRWA dans une tentative de mettre fin à son rôle et de liquider la question des réfugiés palestiniens. Elle s'est également félicitée des positions des pays qui ont annoncé de nouvelles contributions financières, appelant en même temps tous les pays qui ont annoncé la cessation du financement de l'UNRWA à revoir leurs décisions et à reprendre leurs contributions de manière à garantir leur responsabilité continue de fournir services de base à des millions de réfugiés palestiniens. L'OCI a réitéré que la présence de l'UNRWA et la poursuite de son rôle représentent une priorité absolue du point de vue humanitaire et des secours, et constituent une preuve de l'engagement international collectif en faveur des droits des réfugiés palestiniens et un élément de stabilité dans la région, réitérant son engagement à soutenir pleinement le rôle de l'UNRWA sur la base de sa position ferme et favorable aux droits légitimes du peuple palestinien, y compris son droit au retour et à l'autodétermination, et l'incarnation de l'établissement de son État indépendant aux frontières de 1967 avec pour capitale Al-Qods Al-Sharif.

A. Nch.

POURSUITE DES FRAPPES AÉRIENNES SIONISTES CONTRE LA SYRIE

La Chine exprime ses inquiétudes

Le représentant permanent adjoint de la Chine auprès des Nations unies a exprimé jeudi sa profonde inquiétude concernant la poursuite des frappes aériennes sionistes contre la Syrie, soulignant que ces agressions « constituent une grave violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie ». Geng Shuang, a relevé que « la Chine estime qu'il s'agit d'une source de profonde préoccupation ». « Ces actes constituent une grave violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie. Ces actes vont encore aggraver la situation régionale, qui risque d'échapper à tout contrôle », a averti Geng. « Les grandes puissances extérieures à la région devraient jouer un rôle constructif dans la promotion de la désescalade de la situation régionale », a-t-il déclaré au Conseil de sécurité. En ce qui concerne la situation en Syrie, Geng a déclaré que la Chine était une fervente partisane d'une solution politique, se félicitant de l'engagement important de l'envoyé spécial des Nations unies pour la Syrie, Geir Pedersen, auprès des parties syriennes. « Nous soutenons le gouvernement syrien dans la prise des mesures nécessaires pour lutter contre le terrorisme. Nous appelons la communauté internationale à respecter le droit international et les résolutions du Conseil de sécurité, à rejeter les doubles standards et à combattre le terrorisme en Syrie avec une tolérance zéro », a soutenu Geng.

A. Nch.

CAMPUS AMÉRICAINS

Le mouvement de soutien fait tache d'huile

Le mouvement de protestation contre les agressions génocidaires menées par l'entité sioniste contre la bande de Ghaza se généralise à travers les États-Unis, où des manifestations de solidarité avec les Palestiniens ont eu lieu jeudi dans plusieurs universités américaines. De Los Angeles à Atlanta, d'Austin à Boston, en passant par Chicago, le mouvement d'étudiants américains solidaire avec la cause palestinienne grossit d'heure en heure après être parti il y a plus d'une semaine de l'Université Columbia à New York, pour toucher les universités les plus prestigieuses au monde, telles Harvard, Yale ou encore Princeton. Des centaines d'étudiants ont installé des tentes sur leurs campus, pour dénoncer le soutien militaire des États-Unis à l'entité sioniste et la catastrophe humanitaire dans la bande de Ghaza victime d'agressions sionistes barbares depuis le 7 octobre dernier et qui a fait plus de 34 200 martyrs et 77 200 blessés parmi les Palestiniens. Mercredi soir, les forces de police ont arrêté

des étudiants sur plusieurs campus pour tenter de mettre fin au mouvement de solidarité et la police d'Atlanta a reconnu dans un communiqué avoir utilisé des agents « chimiques irritants » sur les manifestants. Malgré tout, le mouvement grandit à travers le pays. Tôt jeudi, un nouveau campement a été installé sur le campus de l'université George Washington dans la capitale. Sur celui de l'université UCLA, à Los Angeles, plus de 200 étudiants ont installé un mini-village d'une trentaine de tentes, en hissant des pancartes. A Austin, ils étaient près de 2.000 jeudi sur le campus de l'université du Texas pour manifester leur soutien à Ghaza, aux sons de « Libérez la Palestine ».

ÉGYPTE : AL SISSI EXPRIME SON REJET AU DÉPLACEMENT FORCÉ DES PALESTINIENS

Le président égyptien, Abdel-Fattah al-Sissi, a réitéré le rejet par son pays de tout déplacement forcé de Palestiniens, affirmant que le Caire œuvrait à parvenir à un

cessez-le-feu dans la bande de Ghaza. « La position de l'Égypte a toujours été claire: elle rejette tout déplacement de Palestiniens de leurs terres vers le Sinaï ou toute autre région, afin de préserver la cause palestinienne et de protéger la sécurité nationale de l'Égypte », a-t-il déclaré, mercredi soir. Il a ajouté que « l'Égypte s'oppose à une attaque sioniste au sol contre Rafah, à l'extrémité sud de la bande de Ghaza, où plus de 1,4 million de Palestiniens se sont réfugiés pour échapper à l'offensive que l'entité sioniste mène actuellement contre l'enclave ». Al-Sissi a, en outre, déclaré que « son gouvernement œuvrait à l'instauration d'un cessez-le-feu à Ghaza, à l'acheminement de l'aide humanitaire et à l'avancement des efforts visant à créer un Etat palestinien indépendant ». « L'Égypte est soucieuse du maintien de la paix, de la sécurité, de la stabilité et du développement dans la région afin de servir au mieux les intérêts de sa population », a-t-il souligné.

A. Nch.

Comment les Emirats accaparent les terres en Afrique

Les accords accordant à une entreprise émiratie la possibilité de contrôler de vastes zones de pays africains pour y mettre en place des projets environnementaux font craindre un transfert forcé des résidents locaux.

Selon le site russe d'information, Russia Today, les accords signés par les pays africains avec Blue Carbon, dont le siège est à Dubaï et active dans le domaine environnemental, donneront à l'entreprise la possibilité de contrôler de vastes zones de terrain pour y réaliser des projets. Blue Carbon est l'un des principaux fournisseurs de solutions d'énergies renouvelables. Au Libéria, environ 10 % de la superficie du pays devrait être cédée à Blue Carbon. En effet, l'année dernière, le gouvernement libérien a accepté de vendre environ 10 % des terres de ce pays d'Afrique de l'Ouest – l'équivalent de 10 931 kilomètres carrés – à la société Blue Carbon, afin de préserver les forêts qui autrement pourraient être exploitées et utilisées à des fins agricoles, le principal moyen de subsistance pour de nombreuses communautés. Le gouvernement et Blue Carbon sont parvenus à un accord en mars 2023 – quelques mois après le lancement de l'entreprise – sans consulter les communautés locales, préoccupées par le manque de protections. Blue Carbon prévoit de gagner de l'argent grâce à cette conservation en vendant des crédits carbone aux pollueurs pour compenser leurs émissions lorsqu'ils brûlent des combustibles fossiles. Certains experts affirment que le modèle offre peu d'avantages climatiques, tandis que les militants le qualifient de « colonialisme du carbone ». Blue Carbon n'a qu'un seul projet en cours de



développement au Zimbabwe, qui concerne environ 20 pour cent du territoire du pays, selon le site Internet de l'entreprise. Cependant, grâce à des accords opaques, la société a potentiellement obtenu des quantités énormes de terres dans d'autres pays, notamment au Kenya, au Libéria, en Tanzanie et en Zambie, depuis sa création fin 2022. Une série d'accords entre au moins cinq pays africains et Blue Carbon pourraient donner à l'entreprise le contrôle de vastes étendues de terres sur le continent. Au Kenya, les populations autochtones ont déjà été expulsées pour laisser la place à d'autres projets de crédits carbone. Les militants écologistes affirment que des projets similaires précédemment mis en œuvre sur le continent ont conduit à des violations des droits humains, notamment à l'expulsion forcée et au déplacement de populations autochtones. Les experts affirment que les accords concernés manquent de transparence et que les communautés locales ne participent pas

à l'étude de leurs impacts. L'Afrique est considérée comme le continent qui contribue le moins à la pollution environnementale et aux émissions de gaz à effet de serre, et ses vastes ressources naturelles, telles que les forêts, jouent un rôle crucial dans la lutte contre le changement climatique. Les peuples autochtones dépendent traditionnellement des forêts pour leurs moyens de subsistance, ce qui met en évidence la tension entre les objectifs climatiques et les réalités économiques. Les gouvernements africains, à court d'argent, sont attirés par ce type d'initiatives de conservation parce qu'elles génèrent les revenus nécessaires, mais elles ne respectent souvent pas les exigences en matière de droits de l'homme et de transparence. Des ONG ont critiqué ces projets comme étant « culturellement destructeurs », manquant de transparence et menaçant les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des populations rurales africaines.

Les lauréats du 1er concours national sur l'éducation environnementale distingués

Les lauréats de la 1ère édition du concours national sur l'éducation environnementale, lancée sous le thème: "Notre environnement, notre avenir", ont été distingués jeudi à Alger. Le concours est organisé par le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables avec les départements de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, l'Education nationale, ainsi la Formation et l'Enseignement professionnels. La cérémonie de distinction, tenue au Centre culturel de Djamaa El-Djazair s'est déroulée en présence de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, le recteur de Djamaa El-Djazair, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, ainsi que plusieurs membres du Gouvernement, responsables d'institutions et des groupes des Scouts musulmans algériens (SMA), outre les élèves des trois paliers scolaires et des étudiants. Le concours concerne la réalisation d'un documentaire traitant un thème environnemental. Il a vu la participation de 698 candidats, dont 98 dans la catégorie des cadets, 181 dans la catégorie des juniors et 410 dans la catégorie des seniors. Dans son allocution, Mme Dahleb a exprimé "sa fierté et son gratitude pour les vidéos environnementales exceptionnelles réalisées par nos enfants et nos jeunes", ajoutant que ce concours est le premier du genre pour renforcer et soutenir l'éducation environnementale en milieu scolaire, universitaire et de la formation professionnelle, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Elle a ajouté aussi que ce travail participatif pilote a permis de créer des clubs de l'environnement dans plusieurs wilayas, ainsi qu'au sein de trois centres de formation et d'apprentissage dans la wilaya de Jijel.

Climatisation au gaz naturel

Le Commissariat aux Energies Renouvelables et à l'Efficacité Énergétique (CERFE) recommande de mettre en place dans le cadre du Programme national de maîtrise de l'énergie, des mécanismes incitatifs appropriés pour susciter la demande et promouvoir l'utilisation de la climatisation au gaz naturel "GHP" (Gas Heat Pump) en Algérie, notamment dans le secteur tertiaire, à travers des mesures fiscales et parafiscales et un régime de subvention dédié. L'institution explique cette initiative par l'abondance des ressources en gaz naturel, soulignant que "la climatisation au gaz naturel a déjà fait ses preuves dans notre pays avec plus de 350 installations réussies dans divers secteurs tels que l'hôtellerie, les cliniques, les administrations et les banques". "Des économies substantielles jusqu'à 90 % ont pu être atteintes sur la facture d'énergie des secteurs utilisateurs, démontrant ainsi le potentiel financier considérable de cette technologie et renforçant ainsi son attrait économique", affirme la même source. De plus, le potentiel d'économie d'énergie et l'efficacité de ces procédés a pu être confirmé à travers les visites des experts du CERFE dans les lieux où les équipements de climatisation à gaz ont été installés. En amont, la climatisation alimentée au gaz naturel présente également "un avantage majeur" en termes d'économie de gaz naturel, indique le CERFE, précisant que "grâce à son efficacité énergétique accrue, elle peut permettre des économies significatives sur la consommation de gaz naturel, contribuant ainsi à une utilisation plus efficace des ressources énergétiques du pays". En utilisant une combinaison innovante de technologies, ce type de climatisation permet de fournir chauffage, refroidissement et eau chaude sanitaire "de manière efficace et économique", assure le CERFE. "Son fonctionnement, basé sur la récupération de chaleur à partir de sources naturelles +l'air+ et son couplage avec une source d'énergie primaire, le gaz naturel, GPL ou l'hydrogène en font une solution à la fois fiable et respectueuse de l'environnement", fait-il savoir.

(Source APS)

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Nouvelle Banque de développement (BRICS) va mettre sur pied son premier crédit syndiqué, pour financer des infrastructures et des projets d'énergie renouvelable chez certains de ces membres.

Repéré pour vous

La Namibie s'apprête à commencer la construction d'une usine qui sera mise en service fin 2024 et qui produira du fer avec zéro émission de CO2 grâce à l'utilisation d'énergie solaire et d'hydrogène.

INFO

L'hydrogène vert

Lors des travaux de la 28e Journée de l'Énergie, coïncidant avec la célébration de la Journée du Savoir, le 16 avril, à Alger, le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé la grande importance accordée par son secteur au développement de la technologie de l'hydrogène propre, rappelant la mise en place d'un plan d'action inclusif, avec des cadres organisationnel, normatif et institutionnel adéquats, le développement du capital humain, la définition des mesures incitatives et la coopération internationale au titre de la transition technologique". Il a cité l'exécution de projets expérimentaux de maîtrise de la chaîne de valeur de production de l'hydrogène, ainsi que les démarches en cours dans le cadre du partenariat avec l'Europe, notamment avec l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, pour concrétiser le projet de pipeline "South2 Corridor" pour le transport de l'hydrogène, "un projet ambitieux exigeant un partenariat entre Sonatrach et de grandes firmes européennes, pour sa réalisation aux fins de relier les deux continents et de promouvoir la sécurité énergétique de la région".

BOUMERDÈS. AU 1ER TRIMESTRE 2024

Production de près de 650 tonnes de poisson

La filiale halieutique (pêche et aquaculture) de la wilaya de Boumerdès a produit près de 650 tonnes de poisson durant les trois premiers mois de l'année 2024, a indiqué, mercredi, la direction locale de la pêche et des ressources halieutiques.

La quantité de poisson produite durant le premier trimestre de l'année en cours, a connu "une augmentation de 8%, soit l'équivalent de 46 tonnes" par rapport à la même période de l'année dernière qui a enregistré une production de près de 600 tonnes de poisson, a indiqué à l'APS le directeur du secteur, Cherif Kadri. Le plus gros de la quantité de poisson produite émane de la pêche, avec environ 500 tonnes, et le reste, soit plus de 100 tonnes, sont le produit de l'aquaculture des



cages flottantes en mer et des barrages et bassins d'eau destinés à l'irrigation agricole, a-t-il précisé. L'amélioration de la production du poisson à Boumerdès est expliquée par les conditions climatiques favorables qui ont encouragé les pêcheurs à augmenter leurs sorties en mer, mais aussi par l'amélioration des conditions de travail des pêcheurs, le démarrage de l'exploitation de nouveaux projets aquacoles et le développement de la flotte de bateaux de pêche qui a

atteint environ 700 bateaux, selon la même source. Afin d'aider les pêcheurs à promouvoir et à commercialiser leur production, les services de la direction locale de la pêche et des ressources halieutiques, ont ouvert, en coordination avec les services du commerce, depuis décembre dernier, une trentaine de points de vente fixes et mobiles, couvrant tout le territoire de la wilaya, y compris les zones éloignées, a relevé M. Kadri. Il a par ailleurs, fait savoir que durant la même période, le secteur a octroyé des licences pour l'exportation de 2.650 kg de poisson à des producteurs. Le nombre total des professionnels de la pêche à Boumerdès est estimé à 6.015 personnes activant dans les différents métiers de la pêche, sur 7.431 emplois fournis par le secteur dans les métiers directs et indirects, selon les chiffres avancés par la direction du secteur.

NÂAMA. DSA

Un programme pour la culture de 100 hectares de tournesol

La Direction des services agricoles de la wilaya de Nâama a tracé un programme de soutien et d'accompagnement des agriculteurs pour la culture

du tournesol sur une superficie de 100 hectares, a-t-on appris mercredi auprès de cette instance. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme tracé par le ministère de tutelle pour développer la filière des plantes oléagineuses, après les résultats "très encourageants" réalisés dans le périmètre de "Sidi Mâamar", dans la commune de Sfisifa durant la saison agricole écoulée, a indiqué le directeur du secteur agricole de la wilaya, Cherouine Boudjemâa, à l'ouverture d'une journée d'études sur l'itinéraire technique de la culture du tournesol au profit des agriculteurs. La même source a fait savoir que cette opération sera lancée, au mois de mai prochain, dans plusieurs régions de la wilaya disposant d'un environnement favorable à la culture du tournesol et à son développement, ce qui a encouragé les agriculteurs à adhérer à cette opération, assurant qu'une commission de wilaya, formée de la Chambre de l'agriculture, de l'Office national des céréales et légumes secs, de l'Institut national des techniques des

grandes cultures (Tiaret) a été mise sur pied pour suivre les différentes phases de ce programme.

Cette journée d'études, organisée par la Chambre de l'agriculture de la wilaya au niveau de l'Institut spécialisé de la formation professionnelle de Nâama, a été une occasion pour aborder les facteurs essentiels permettant de réaliser une production quantitative et qualitative de la culture de tournesol et augmenter la productivité, a expliqué un encadreur, ingénieur de son état à la ferme expérimentale de la production des semences de l'Institut technique de développement de l'agriculture saharienne, Mardoukh Yacine.

Il a mis en avant le soutien apporté à ces cultures pour inciter les agriculteurs à adhérer et investir dans ce programme, par la disponibilité des semences, la supervision technique et l'accompagnement nécessaires par les instituts techniques désignés, ainsi que la commercialisation de la récolte destinée à l'industrie manufacturière.

TIMIMOUN. COLLECTIVITÉS

Lancement des projets d'embellissement urbain

Une série de projets d'aménagement et d'embellissement urbain ont été lancés dans la wilaya de Timimoun dans le but d'améliorer les conditions de vie de la population locale, a-t-on appris mercredi des services de la wilaya. Insrites au titre des programmes du ministère de tutelle, ces opérations d'aménagement et développement, d'une consistance financière d'un milliard DA, ciblent les grandes artères et rues de la ville de Timimoun, entrées du flanc Nord de la ville, en sus de la réhabilitation de la route de l'aéroport, la réalisation des trottoirs et passages-cloutés et l'installation du réseau d'éclairage public, a indiqué le directeur de l'urbanisme et de la construction (DUC), Yazid Benabid. Ces projets, dont la concrétisation a été confiée à diverses entreprises locales, ont fait l'objet des tournées d'inspection du wali de Timimoun, Benamar Souana, qui met à profit ses sorties pour insister sur la nécessité de respecter les normes de réalisation en fonction du cachet architectural de la ville et d'hâter les chantiers pour les livrer dans les délais impartis. La capitale de l'Oasis rouge (Timimoun) connaît une série d'opérations de développement susceptibles de promouvoir l'environnement et conférer à la région son image touristique. Approchés par l'APS, de nombreux citoyens se sont félicités de pareils projets d'embellissement urbain retenus pour les nouvelles wilayas du Sud du pays en vue d'assurer une vie décente à la population.

MOSTAGANEM. SAISON ESTIVALE

Lancement des travaux d'amélioration de la façade maritime Salamandre-la Crique

Les travaux d'amélioration de la façade maritime Salamandre-la Crique de Mostaganem ont été lancés, en prévision de la saison estivale, a-t-on appris, mercredi, auprès des services de la wilaya. Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a supervisé, mardi, le lancement de ces travaux, qui permettront l'aménagement de la façade maritime, à partir de la falaise des rochers en passant par le port de pêche et de plaisance et Salamandre (commune de Mostaganem) jusqu'à la plage de la crique à Mazagan. Dans ce cadre, le

wali a donné des instructions à l'entreprise chargée des travaux et du bureau d'études pour le respect des délais juridiques pour la livraison du projet, et ce pour une durée d'un mois et demi, avec le respect de la qualité des travaux, surtout que cette façade enregistre une dynamique et une affluente dense des citoyens et estivants. Il a, par ailleurs, insisté sur la nécessité d'améliorer l'aspect esthétique de cette façade, avec la pose d'équipements de haute qualité et l'usage d'éclairage adapté. M. Boudouh a aussi inspecté les plages de la par-

tie Ouest de la wilaya, notamment celles des communes de Mazagan (les sablettes et Ouréah) et Stidia, qui bénéficieront aussi de projets d'aménagement, en prévision de la saison estivale. La wilaya de Mostaganem s'apprête à ouvrir 14 nouvelles plages, en juin prochain pour atteindre, le long de la côte de Mostaganem, 59 plages où la baignade est autorisée, une opération qui a nécessité une enveloppe budgétaire de 320 millions DA. Ces travaux portent sur l'ouverture des accès menant aux plages, la fourniture de l'électricité publique,

la mise en place des mesures de sécurité et des services adéquats pour l'accueil des estivants dans les meilleures conditions.

En outre, les pages de la partie Est de la wilaya, en particulier celles des communes de Khadra, Ouled Boughanem et Benabdemalek Ramdane ont bénéficié d'actions urgentes, pour un investissement de 50 millions DA, en vue d'améliorer leur attractivité et leur valorisation comme destination touristique des estivants de la wilaya et ceux en provenance des autres régions du pays.

MASCARA. SIDI KADA

Distribution prochaine de 100 logements promotionnels aidés

Pas moins de 100 logements promotionnels aidés seront attribués, prochainement, dans la ville de Sidi Kada (Mascara), a annoncé, mercredi, le wali Farid Mohammedi. Lors de sa visite d'inspection de plusieurs projets de développement des communes de Sidi Kada et Sehaïlia, le même responsable a indiqué que les autorités de wilaya ont programmé la distribution de 100 logements promotionnels aidés à Sidi Kada, le 1er mai prochain, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des travailleurs, sachant que ce quota d'habitat connaît, actuellement, les dernières retouches pour leur livraison à la fin du mois d'avril en cours. Par ailleurs, le wali a annoncé la reprise prochaine des travaux du projet de réalisation de 100 logements publics locatifs au niveau de cette ville, et ce, après avoir levé tous les obstacles techniques. Des instructions ont été données aux responsables de l'Office de promotion et de gestion immobilière pour le suivi du projet, quotidiennement. M. Mohammedi a également révélé que les agglomérations urbaines et rurales de la commune de Sidi Kada ont bénéficié du projet de réhabilitation des conduites de distribution d'eau potable, pour lequel une enveloppe financière de 25 millions de dinars a été allouée, dans le cadre du programme sectoriel de l'année en cours. Il a souligné que la commune de Sidi Kada enregistre "un certain confort" dans l'opération d'approvisionnement en eau potable, grâce à la récente mise en service d'un puits artésien, qui permet l'approvisionnement de 1.210 mètres cubes de cette substance par jour, ce qui permettra de répondre aux besoins des habitants, en particulier des centres ruraux éloignés. Cette visite d'inspection a porté sur plusieurs projets de développement, dont le renforcement de la ville de Tighennif en eau potable à partir de la station de pompage de la commune de Sehaïlia, la réalisation d'un CEM de 700 places pédagogiques au village de Sidi Mahieddine (commune de Sidi Kada), en plus de s'enquérir des services sanitaires fournis par la polyclinique de Sidi Kada et la salle de soins de Sehaïlia.

ORAN. RELOGEMENT DES HABITANTS DE RAS EL-AÏN

Concrétisation prochaine de la troisième phase

La troisième phase de l'opération de relogement des habitants du quartier Ras El-Aïn de la ville d'Oran vers de nouveaux logements sera lancée, dans les prochains jours, a-t-on appris, mercredi, du wali d'Oran, Saïd Sayoud.

Dans une déclaration à la presse en marge de la deuxième phase de cette opération, qui a porté sur le relogement de 883 familles habitant dans ce quartier dans des logements situés à Chehairia (daïra de Bethioua), le wali a fait part du lancement, dans les prochains jours, de la troisième phase de l'opération de relogement des habitants de Ras El-Aïn, pour la résorption définitive de ce groupement illicite, qui est l'un des points noirs, à afin d'assainir la wilaya de ces constructions. Il a ajouté que "plus de 20 hectares de cette région ont été récupérés, lors des première et deuxième phases de l'opération de relogement des habitants de Ras El-Aïn, sachant que cette région est une zone touristique par excellence de par son emplacement au bas du mont Murdjadjou". Le wali a relevé qu'un bureau d'études élabore, actuellement, une étude d'aménagement de Ras El-Aïn et le groupement d'habitat de Haï Si Salah (ex-Sanawber), permettant la création d'infrastructures, le réaménagement des routes, la réalisation de réseaux de gaz et d'eau potable, entre autres, ainsi que la réalisation d'espaces verts, d'édifices scolaires et sanitaires, en plus d'intégrer Haï Si Salah à l'ancienne ville d'Oran". M. Sayoud a ajouté que les différentes



opérations précédentes de relogement ont permis la récupération d'assiettes foncières, à l'instar de plus de 10 ha à l'ex-quartier illicite "CUMO", dans la commune d'Es-Senia, où seront réalisés des logements publics locatifs et promotionnels aidés, et plus de 12 ha, après le relogement des résidents des immeubles dits "batimate Taliane", où un espace de détente pour les familles a été réalisé. Le même responsable a fait remarquer que 45 familles ont déjà bénéficié de logements et de terrains, et de ce fait ne seront donc pas concernées par la deuxième

phase du relogement, après la confirmation qu'elles avaient déjà bénéficié de logements et de terrains, après le contrôle effectué au niveau du fichier national du logement, ajoutant que "l'opération de dépôt des recours sera lancée, à partir de demain, et seront étudiés par les commissions de la daïra d'Oran". M. Sayoud a également fait part de la distribution de 23.000 logements de différentes formules dans la wilaya d'Oran, depuis l'été 2021. Par ailleurs, le wali a annoncé le lancement, prochain, de la réhabilitation de 34 immeubles anciens au chef-lieu de wilaya.

GUELMA. RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE

Plus de 100 agents mobilisées

Plus de 115 agents, dotés des moyens nécessaires, ont été mobilisés dans la wilaya de Guelma, dans le cadre de l'opération de recensement général de l'agriculture (RGA), prévue du 19 mai au 17 juillet 2024, a indiqué, mercredi, la responsable de ce dossier à la wilaya. Mme Soumeïya Saïdia, a précisé, en marge d'une session régionale de formation réunissant 16 superviseurs de l'opération issus de 8 wilayas de l'est du pays, organisée à l'Institut de technologique spécialisé de formation en production animale de Guelma, que le nombre d'enquêteurs recenseurs est constitué, dans la wilaya de Guelma, de 94 agents recenseurs, de 19 observateurs et de 2 superviseurs. Elle a ajouté que la plupart des agents désignés relèvent de l'administration du secteur agricole, dont des délégués de l'agriculture dans les communes, appuyés par des fonctionnaires des administrations de la wilaya et des communes. Le RGA 2024 inclura, dans la wilaya de Guelma, plus de 20.000 exploitations agricoles actives dans les 34 communes de cette collectivité locale, a également fait savoir Mme Saïdia, précisant qu'il s'agit là d'une première estimation, fondée sur la base de données dont dispose la direction des services agricoles (DSA). Elle a ajouté, dans ce contexte, que

tous les professionnels actifs dans les domaines de la production végétale et animale sont concernés par l'opération de recensement qui devra, entre autres, identifier et délimiter les terres exploitées et celles inexploitées, ainsi que les sources d'eau, les locaux, les infrastructures et les moyens dont disposent les agriculteurs. Selon la même source, la commission de wilaya chargée de préparer et de superviser l'opération de recensement général, présidée par le wali, Mme Houria Aggoun, a pris toutes les mesures organisationnelles pour assurer le suc-

cess du RGA. Mme Saïdia a évoqué, à ce propos, la mise en place de 39 moyens de transport et le découpage des communes en zones d'intervention, chacune de ces dernières comprenant entre 200 et 250 exploitations agricoles. S'agissant de la session régionale de formation, prévue sur une journée, la responsable du dossier recensement à la wilaya a indiqué qu'elle s'adresse spécifiquement aux superviseurs des wilayas, et que ses axes les plus importants sont centrés sur "l'unification du concept et la compréhension de la manière de traiter le questionnaire devant

être renseigné au cours de l'opération de recensement". Un questionnaire, a-t-elle précisé, comprenant 140 questions liées à l'ensemble des détails portant sur l'identité de l'exploitant agricole et à son domaine d'activité. La session de formation a réuni des superviseurs venus des wilayas d'El Tarf, de Skikda, de Souk Ahras, d'Annaba, de Tébessa, de Constantine, d'Oum El Bouaghi et de Guelma qui, à leur tour, formeront, les agents recenseurs et les observateurs de chacune de ces wilayas.

SOUK-AHRAS. RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

420 millions DA pour la réalisation de 3 projets

Une enveloppe financière de 420 millions DA a été allouée à la réalisation de 3 projets d'assainissement, dans la wilaya de Souk Ahras, a-t-on appris mercredi des services de la direction des ressources en eau (DRE). Ces projets qui seront lancés "avant la fin du mois de juin prochain" porteront sur la mise à niveau d'oued Ezerka, dans la ville de Souk Ahras, dans le but de protéger des équipements publics des dangers des inondations, à l'instar d'un collège d'enseignement moyen (CEM), une école primaire et un centre de rééducation et de réadaptation, a précisé le chef du service d'assainissement, à la DRE, Mohamed Kabsi. Les opérations à entreprendre consistent également, a-t-il ajouté, en l'extension du réseau d'assainissement de la commune de Khedara sur une distance de 6 km et la réalisation du

réseau d'évacuation des eaux pluviales de la commune de Bir Bouhouche-centre par l'extension de différentes conduites sur 7 km. Il sera procédé, d'autre part, à l'élaboration du schéma directeur d'assainissement portant sur l'identification des "points noirs", signalés sur les réseaux d'assainissement, la protection des villes des dangers des inondations et la réalisation des ouvrages destinés au traitement des eaux usées pour leur exploitation dans l'irrigation agricole, a-t-il noté.

Il est à rappeler que plusieurs projets destinés à ce secteur, dont le groupe d'assainissement des logements de location-vente (AADL) et deux autres concernant le groupe "Tadjalt" des communes de Dréa et de Khedara-centre, ont été réceptionnés le début de cette année 2024.

BLIDA. PORTES OUVERTES SUR LA BASE CENTRALE DE LOGISTIQUES Une occasion pour connaître les missions de cette structure

Les portes ouvertes, organisées mercredi par la Base centrale logistique "Chahid Mohamed Saoudi" de Blida, première région militaire, constituent une occasion pour faire connaître au grand public les missions de ce pôle industriel en termes de modernisation des équipements militaires. Cette manifestation qui s'inscrit dans le cadre du plan de communication de l'Armée nationale populaire (ANP) a connu une forte affluence du public, notamment des apprentis des centres et instituts de formation professionnelle ayant sillonné les différents ateliers et structures de cet établissement militaire à caractère industriel et commercial. A l'occasion de ces portes ouvertes, les visiteurs ont pu découvrir la base pour la première fois, et pris connaissance des étapes de production basée principalement sur les technologies modernes. Les visiteurs ont constaté également le niveau avancé des établissements de l'ANP en matière de modernisation assurant la disponibilité opérationnelle de toutes ses composantes. La journée portes ouvertes a prévu aussi une exposition d'engins de combat et d'équipements techniques, notamment le char de maintenance et de dépannage d'engins et le char d'infanterie ayant une grande capacité de manœuvre. Les cadres de la base centrale étaient au rendez-vous pour répondre aux questions et informer le public. Ce fleuron de l'industrie militaire s'étend sur une superficie de 150 ha et emploie 2.400 travailleurs, entre employés militaires et civils dont des cadres, des ingénieurs et des techniciens. Il englobe, en outre, plusieurs départements spécialisés dans différents domaines, à l'instar de celui de rénovation, d'armement et optiques, de rénovation des radars et de rénovation et réparation d'engins chenillés, entre autres, exploitant tous des technologies de pointe, outre l'atelier usinage de pièces de rechange mécaniques au profit de l'ANP et d'entreprises nationales, selon les informations fournies sur place par des cadres militaires de cet établissement.

EL-MEGHAÏER. RÉSEAU DE GAZ NATUREL

Plus de 470 foyers raccordé à Djamaa

Un total de 474 logements publics locatifs dans la commune de Djamaa (wilaya d'El-Meghaïer) viennent d'être raccordés au réseau d'alimentation en gaz naturel, a-t-on appris mercredi de la direction locale de la Société nationale de l'électricité et du gaz, (Sonelgaz). Retenue au titre des efforts de généralisation du gaz naturel au profit des différentes communes de la wilaya, cette opération, d'un montant d'investissement de plus de 26 millions DA puisé de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL), a été réalisée à la faveur d'un réseau de distribution de plus de 5 km, a précisé la même source. A noter, à ce titre, que des campagnes d'envergure de sensibilisation sur la prévention des risques de mauvaise utilisation du gaz ont été lancées par la Sonelgaz, en distribuant des dépliants et donnant des conseils, aux clients notamment sur les dangers de l'asphyxie par le monoxyde de carbone. Ces opérations de développement, acquies par la population locale, s'inscrivent au titre des efforts de la Sonelgaz menés dans le but d'améliorer et assurer la continuité du service public au profit des citoyens.

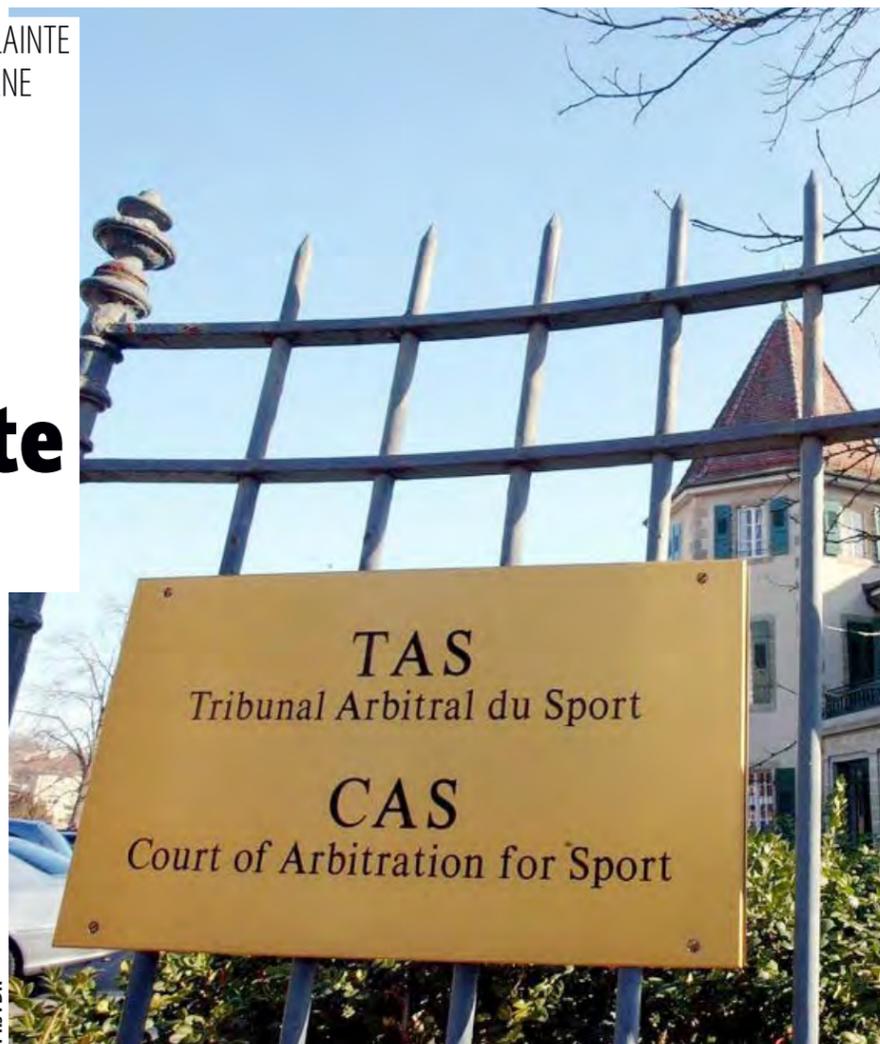
IL A ACCEPTÉ "DANS LA FORME" LA PLAINTE DE L'USM ALGER CONTRE LA RS BERKANE

Le TAS de Lausanne rendra son verdict cette semaine

La semaine en cours sera certainement décisive dans la bataille juridique engagée par l'USM Alger et la Fédération algérienne de football à l'encontre de la Confédération africaine de la discipline qui vient de s'illustrer par un énième scandale en donnant gain de cause à la formation marocaine de la RS Berkane dans l'affaire des maillots de la honte que cette équipe a tenu à enfiler lors de son match non joué contre le club de "Soustar".

En effet, on apprend de source bien informée que le président de la FAF, Walid Sadi, se serait déjà déplacé à Lausanne, au Tribunal Arbitral du Sport pour appuyer la cause algérienne, après que cette instance a accepté, dans la forme, la plainte de la FAF concernant le match en question.

La même source a ajouté que le TAS devrait rendre son verdict dans ce dossier avant la fin de cette semaine. Une démarche à laquelle les Algériens ont recouru après que la CAF a poussé le bouchon plus loin en annonçant, mercredi passé, la défaite sur tapis vert de l'USMA



Phs: DR

pour le compte des demi-finales aller de la coupe de la Confédération.

La CAF a même bafoué ses propres règlements, notamment ses articles, statuts et règlements, dont ceux portant sur l'équipement, à savoir les articles 59 et 60 qui précisent : « Tout message de nature politique ou autre est interdit sur tous les articles d'équipement mentionnés dans ce chapitre... tout comme la publicité du sponsor, de même que tout message de nature politique ou autres sont interdits... ».

En attendant, la délégation de l'USMA devait se rendre hier au Maroc pour jouer le match retour prévu pour demain. Mais rien n'est sûr que les Usmistes acceptent de jouer, d'autant plus que l'adversaire va encore se présenter sur le terrain avec le même maillot de la honte sur lequel est floqué la carte du Maroc incluant le Sahara occidentale occupé.

En tout cas, tous les espoirs de l'USMA et de la FAF sont placés sur le TAS, car si par malheur ce dernier venait de suivre les pas de la CAF, c'est le football algérien qui risquera gros. La CAF ne compte pas se contenter d'éliminer les Usmistes de cette édition de la Coupe de la CAF, dont ils sont les vainqueurs de la précédente édition, mais il n'est pas à écarter de la voir infliger d'autres sanctions contre le football algérien allant jusqu'à éliminer nos clubs et la sélection algérienne des compétitions organisées sous son égide.

Cette menace est d'autant plus sérieuse quand on sait que la commission des compétitions interclubs, qui a donné gain de cause à la RS Berkane, a transféré le dossier du match à la commission de discipline de la CAF pour éventuellement prendre d'autres sanctions.

Hakim S.

COUPE D'ALGÉRIE

Le MC Alger et le CR Belouizdad dans une finale inédite

C'est une finale de Coupe d'Algérie inédite qui va se jouer pour la première fois entre le MC Alger et le CR Belouizdad, après que ces deux équipes de la capitale ont réussi à passer l'écueil du CS Constantine et de l'USM Alger respectivement en demi-finale.

En fait, il s'agit de la 13e fois que le CRB, vainqueur des quatre précédentes éditions du championnat, se qualifie en finale de la Coupe d'Algérie. Il devient le deuxième club qui compte le plus grand nombre de participations dans la dernière étape de cette compétition populaire derrière l'USMA.

De son côté, le MCA va jouer sa dixième finale, devançant dans ce registre l'ES Sétif et se hisse à la quatrième place au classement des finalistes.

Ce sera donc la première fois que le MCA et le CRB s'affrontent en finale, alors que le derby MCA-USMA a été le plus joué en finale de la Coupe



d'Algérie, où les deux équipes se sont affrontées à cinq reprises. Quatre d'entre elles ont souri au Mouloudia, alors que la cinquième a vu la consécration de son voisin.

En outre, le CRB jouera

contre le MCA sa troisième finale consécutive en coupe d'Algérie. Seule l'USMA a fait mieux dans ce registre, en enchaînant cinq finales de suite de 1969 à 1973, toutes perdues.

Toujours sur le plan des statistiques, la finale de l'actuelle édition de la Coupe d'Algérie sera le septième derby du MCA dans ce stade de la compétition, après avoir affronté l'USMA à cinq reprises (1971-1973-2006-2007-2013) et le NA Hussein Dey (2016).

Aussi, la prochaine finale sera une occasion pour les clubs de la capitale de porter à 29 le nombre de trophées remportés dans cette épreuve, soit plus que tous les autres clubs réunis qui l'ont soulevé dans 28 finales précédentes.

En tout et pour, 34 clubs ont eu l'honneur de disputer une finale de coupe d'Algérie, et ce, avant celle de l'édition en cours 2023-2024. La palme d'or revient à l'USMA avec 17 finales, dont huit gagnées et neuf perdues, suivie par le CRB (12 finales dont 8 gagnées), la JS Kabylie (11 finales, dont cinq gagnées) et le MCA (9 finales, dont 8 gagnés).

H. S.

LIGUE 2 AMATEUR (24E JOURNÉE)

Les leaders sur du velours et chauds duels pour le maintien

La 24e journée de la Ligue 2 de football amateur, prévue samedi (15h00), sera favorable pour les leaders des deux poules, l'ES Mostaganem (Centre-Ouest) et l'Olympique Akbou (Centre-Est) en marche pour valider leur accession, alors que plusieurs duels dans la lutte pour le maintien seront décisifs, à six journées de la fin du Championnat.

Dans la poule Centre-Est, l'Olympique Akbou (1er, 58 pts) leader incontesté qui file droit vers une accession historique en Ligue 1, va accueillir une pale équipe de l'USM El Harrach (9e, 28 pts) qui patauge dans le bas du classement et peine à assurer son maintien en Ligue 2. Tenus en échec lors de la précédente journée par le MSP Batna (0-0), les Olympiens tournent à cœur de renouer avec le succès et ainsi prolonger leur série d'invincibilité en Championnat (18 victoires, 4 nuls), face à des Harrachis qui donneront le maximum pour engranger des points en vu du maintien. Distancées dans la course à l'accession, les deux équipes de Batna, le MSPB (2e, 45 pts) et le CAB (3e, 40 pts) seront opposées à des formations qui jouent leur peau en Ligue 2. Le MSP Batna évoluera en déplacement chez le HB Chelghoum Laid (11e, 24 pts), alors que l'autre le CAB recevra à huis clos l'AS Ain M'lila, également, onzième avec 24 points. Toujours dans la bataille pour le maintien, l'USM Annaba et l'Olympique Magrane qui occupent conjointement le 11e rang, aux côtés du HBCL et de l'ASAM, recevront, respectivement, le NRB Teleghma (5e, 32 pts) et le MC El Eulma (16e, 16



pts), qui a déjà un pied en palier inférieur. De son côté, l'E Sour El Ghoulane (15e, 22 pts) recevra l'IB Khemis El Khechna (5e, 32 pts). Les deux dernières rencontres de cette 24e journée opposeront la JS Bordj Menaél (4e, 33 pts) au MO Constantine (5e, 32 pts) et l'AS Khroub (8e, 30 pts) à l'IRB Ouargla (9e, 28 pts).

GRUPE CENTRE-OUEST : LE RC KOUBA N'A PAS DROIT À L'ERREUR

Dans la poule Centre-Ouest, dont les rencontres sont également programmées samedi (15h00), le leader, l'ES Mostaganem (56 pts) évoluera sur du velours en accueillant la lanterne rouge l'O Médéa (12 pts), alors que son dauphin le RC Kouba (51 pts) n'aura pas droit à l'erreur lors de la réception de la JSM Tiaret (9e, 29 pts). Le Raed est condamné à décrocher les trois points de la victoire pour entretenir l'espoir de l'accession à six journées de la fin de saison.

Dans la lutte pour le maintien, un duel à six points mettra aux prises le SC Mecheria et le NA Hussein Dey, qui occupent le dixième rang avec 28 points, alors que le WA Boufarik (12e, 27 pts) recevra le SKAF Khemis Miliana (6e, 32 pts). De son côté, le RC Arbaâ (13e, 26 pts) accueillera l'ESM Koléa (7e, 31 pts) avec la ferme intention de l'emporter, tout

comme l'ASM Oran, également 13e, qui sera à l'épreuve du CR Témouchent (5e, 38 pts). Les autres rencontres de la poule Centre-Ouest mettront aux prises le MCB Oued Sly (8e, 29 pts) au WA Mostaganem (3e, 39 pts) et le GC Mascara (3e, 39 pts) à la JS Guir Abadla (15e, 13 pts).

Programme (cet après-midi à 15h00)

Groupe Centre-Est
HB Chelghoum Laid - MSP Batna
Olympique Akbou - USM El Harrach
CA Batna - AS Ain M'lila (Huis clos)
E Sour Ghoulane - IB Khemis El Khechna
JS Bordj Menaél - MO Constantine
Olympique Magrane - MC El Eulma
USM Annaba - NRB Teleghma
AS Khroub - IRB Ouargla

Groupe Centre-Ouest

RC Arbaâ - ESM Koléa
SC Mecheria - NA Hussein Dey
RC Kouba - JSM Tiaret
WA Boufarik - SKAF Khemis Miliana
MCB Oued Sly - WA Mostaganem
GC Mascara - JS Guir Abadla
ASM Oran - CR Témouchent
ES Mostaganem - O Médéa

La LNFA exige le respect des horaires des rencontres

La Ligue nationale de football amateur (LNFA) a invité les officiels des matchs arbitres et commissaires, ainsi que les clubs au respect strict des horaires des rencontres du championnat de Ligue 2, dont la 24e journée se déroulera samedi. Selon la même source: les confrontations doivent débiter à l'heure précise, comme indiquée sur le journal de la programmation diffusé sur le site internet de la LNFA. La 24e journée de la Ligue 2 de football amateur, prévue samedi (15h00), devrait être favorable pour les leaders des deux poules, l'ES Mostaganem (Centre-Ouest) et l'Olympique Akbou (Centre-Est) en marche pour valider leur accession, alors que plusieurs duels dans la lutte pour le maintien seront décisifs, à six journées de la fin du Championnat.

UNION SAINT GILLOISE

Amoura retrouve le chemin des filets

Muet depuis le 18 février dernier, l'international algérien Mohamed Amine Amoura a retrouvé le chemin des filets jeudi dernier lors de la large victoire de l'Union Saint-Gilloise sur la pelouse

d'Antwerp (3-0) à l'occasion de la 3e journée des play-offs pour le titre.

L'enfant de Jijel a inscrit son 18e but de la saison en début de seconde période sur un service de l'Espagnol Cameron Puertas.

Ce dernier grand bonhomme de la rencontre a signé les deux autres buts de l'USG.

Au classement, l'Union occupe la troisième place à trois points du leader Anderlecht

FOOT FÉMININ

Le tournoi UNAF (U20) interclubs décalé à juin

Le tournoi amical UNAF féminin de la catégorie des moins de 20 ans, qui devait se tenir du 1er au 10 mai 2024 à Tunis, a été reporté au mois de juin prochain, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) mercredi. "Dans une correspondance envoyée à la Fédération algérienne de football, l'Union Nord-africaine de football annonce que le tournoi amical UNAF féminin de la catégorie des moins de 20 ans, qui devait se tenir du 1er au 10 mai 2024 à Tunis, a été reporté au mois de juin prochain," indiqué un communiqué de l'instance fédérale publié sur son site officiel. Selon la même source, le représentant algérien dans ce tournoi régional est le club du CF Akbou. Pour rappel, l'Algérie accueille actuellement le tournoi UNAF des moins de 17 ans garçons avec la participation de l'Algérie, Tunisie, Maroc, Libye et l'Egypte.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS DE HANDBALL (ORAN-2024)

La JSE Skikda éliminée par le Zamalek en demi-finales

La JSE Skikda a été éliminée, jeudi soir à Oran, des demi-finales du 40e championnat d'Afrique masculin de handball des clubs vainqueurs de coupes, après sa défaite face au Zamalek sur le score de 30 à 26 (mi-temps : 20-12), lors du match disputé à la salle omnisports du complexe sportif "Miloud Hadeff". Les joueurs du Zamalek n'ont pas mis de temps pour afficher leurs ambitions et surtout faire respecter la logique, vu que leur niveau est de loin meilleur que celui de leur adversaire du jour.

Cela s'est vérifié dès les premières minutes de la partie, puisque à peine dix minutes passées de la première mi-temps que les hôtes d'Algérie ont pris une avance de sept buts en menant sur le score de 9 à 2. La même cadence va être préservée lors des vingt dernières minutes de cette mi-temps que le finaliste malheureux de la Super-coupe d'Afrique, tenue la semaine passée également à Oran, a terminée à sa faveur sur le score de 20 à 12. Le seul club algérien "rescapé" des tours préliminaire et principal de cette compétition, qui a débuté le 18 avril en cours, a rendu une meilleure copie en deuxième période après avoir corrigé ses lacunes, notamment sur le plan défensif. Cela lui a permis de réduire le score à la 10e minute de la seconde période (23-18). Les efforts des gars de "Rossicada" ne vont finalement pas payer, se contentant de réduire encore à quatre buts l'écart sur l'adversaire. Cairote qui a fini par l'emporter (30-26), et filer en finale pour affronter l'ES Tunis, auteur, un peu plus tôt, d'une victoire surprise lors de la première demi-finale contre l'autre club cairote, Al Ahly (25-21). La finale des messieurs aura lieu samedi à la salle OMS du complexe sportif Miloud-Hadeff. Elle sera précédée par celle des dames entre Petro Atlético d'Angola, vainqueur en demi-finales d'Al Ahly d'Egypte (24-19) et son compatriote Primeiro De Agosto qui l'a largement emporté contre les Congolaises de l'AS Otoho (31-11). La JSE Skikda, elle, croisera le fer avec Al Ahly d'Egypte avec comme enjeu la troisième place de ce Championnat d'Afrique.

EN DISCUSSION AVEC LIVERPOOL POUR SUCCÉDER À KLOPP

Cinq choses à savoir sur Arne Slot

Arne Slot, l'entraîneur de Feyenoord favori pour succéder à l'Allemand Jurgen Klopp au poste d'entraîneur de Liverpool, est décrit aux Pays-Bas comme un coach enthousiaste mais peu démonstratif, adepte d'un football spectaculaire, comme il l'a démontré ces deux dernières saisons à la tête de la formation de Rotterdam.

FAN DE GUARDIOLA

Arne Slot a acquis la réputation d'un manager insistant sur l'impact physique de ses joueurs. "Au Feyenoord, je dis à mes joueurs: vous devez vous créer quatre fois plus d'occasions que votre adversaire et travailler deux fois plus dur", avait-il déclaré au Algemeen Dagblad. "Dans tous les matches que nous avons gagnés cette saison, nous voyons dans les données que nous avons couru 20 ou 30% de plus que l'adversaire. Dans les matches que nous n'avons pas gagnés, nous n'avons couru que trois ou six pour cent de plus.

FIFA

Le géant pétrolier saoudien Aramco devient "partenaire mondial majeur"

Le géant pétrolier saoudien Aramco devient "partenaire mondial majeur" de la Fédération internationale de football jusqu'à fin 2027, a annoncé jeudi la Fifa. L'accord de quatre ans, dont le montant n'a pas été communiqué, permet à la compagnie publique de l'Arabie saoudite, seule candidate à l'organisation du Mondial-2034, de devenir partenaire de la Fifa "avec des droits couvrant plusieurs événements" dont la Coupe du monde masculine en 2026, aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique, et la Coupe du monde féminine en 2027. La puissante monarchie du Golfe, riche de son pétrole mais souvent montrée du doigt pour ses violations des droits humains et son bilan environnemental, investit des milliards de dollars dans le sport mondial (golf, football, boxe, rallye, F1, tennis...) depuis quelques années. Une stratégie qui s'inscrit dans le cadre de la politique d'influence menée par le prince héritier Mohammed ben Salmane, dans le cadre du vaste projet "Vision 2030" visant à transformer le royaume en un pays d'affaires et de tourisme et réduire sa dépendance aux revenus du pétrole. "Ce partenariat aidera la Fifa à organiser avec succès ses compétitions phares au cours des quatre prochaines années et, comme tous nos autres accords commerciaux, il nous permettra de soutenir encore davantage nos 211 associations membres à travers le monde", a indiqué Gianni Infantino, le président de la Fédération internationale.



2023. Récemment, la presse britannique l'a déjà surnommé Slot le "Pep Guardiola néerlandais" en raison de son style offensif très pressant, très apprécié des fans de Feyenoord. A la différence de Guardiola, Slot évolue cependant toujours avec un véritable numéro 9 et ne modifie jamais son schéma en 4-2-3-1

COURIR PLUS QUE L'ADVERSAIRE

Arne Slot a acquis la réputation d'un manager insistant sur l'impact physique de ses joueurs. "Au Feyenoord, je dis à mes joueurs: vous devez vous créer quatre fois plus d'occasions que votre adversaire et travailler deux fois plus dur", avait-il déclaré au Algemeen Dagblad. "Dans tous les matches que nous avons gagnés cette saison, nous voyons dans les données que nous avons couru 20 ou 30% de plus que l'adversaire. Dans les matches que nous n'avons pas gagnés, nous n'avons couru que trois ou six pour cent de plus.

COURTISÉ PAR TOTTENHAM ET LEEDS

Liverpool n'est pas le seul club de Premier League à s'être intéressé au coach néerlandais. En mai 2023, lorsque Tottenham était à la recherche d'un successeur à l'Italien Paolo Conte, les Spurs avaient été proches de le recruter. Slot avait alors préféré signer un nouveau contrat avec Feyenoord "ne s'estimant pas prêt pour l'Angleterre", avait indiqué l'agence de presse ANP. Un an plus tôt il avait aussi été cité à Leeds. "Le facteur décisif a été de jouer la Ligue des champions avec Feyenoord. D'un point de vue

privé, rester à Rotterdam était à l'époque la meilleure option pour mon bien-être", avait déclaré Slot. La campagne de Feyenoord en Ligue des champions avait démarré en fanfare avec une victoire 2-0 à domicile contre le Celtic Glasgow, mais deux défaites contre l'Atlético de Madrid avaient scellé le sort du club, troisième du groupe E.

LIVERPOOL DEVRAIT VERSER 10 MILLIONS EUROS

Selon le magazine néerlandais Voetbal International, Slot fait partie de l'écurie de Rafaela Pimenta et cette ancienne avocate brésilienne réclamerait 10 millions d'euros à Liverpool pour racheter le contrat de son protégé, lié jusqu'au 30 juin 2026 avec Feyenoord.

JOUEUR MODESTE MAIS AVEC UNE PASSE À SON NOM

Méconnu en Europe jusqu'à ces derniers jours, Arne Slot l'a aussi été au plat pays avant de prendre la direction de Feyenoord. Il fut un joueur moyen révélé au PEC Zwolle (où il a fini sa carrière après des passages à Breda et au Sparta Rotterdam). Réputé bon technicien mais peu combatif.

"Beaucoup de gens pensaient qu'Arne était paresseux et flegmatique", a récemment déclaré son ancien entraîneur Jan Everse à la chaîne publique NOS. Ce dernier décrit son style de jeu comme "soyeux" et cultivé. Et, aux Pays-Bas, le futur coach de Liverpool a donné son nom à un geste technique la "Arne pass", une feinte en décalage vers l'arrière pour mieux lancer un ailier.

XAVI ANNONCE QU'IL RESTE COACH DU BARÇA LA SAISON PROCHAINE

«Le projet n'est pas terminé»

L'entraîneur du FC Barcelone Xavi Hernandez, a tenu à justifier sa décision de prolonger son aventure avec le club catalan, contrairement à ce qu'il avait annoncé en janvier, estimant que "le projet n'est pas terminé." "Je pense que le projet n'est pas terminé, que nous avons beaucoup d'options pour continuer à gagner", a déclaré Xavi lors d'une conférence de presse au côté du président du club, Joan Laporta. Le club blaugrana a annoncé mercredi soir que le technicien catalan allait finalement rester alors qu'il avait déclaré fin janvier, à la suite d'une série de mauvais résultats, qu'il quitterait son poste le 30 juin. "En janvier, la meilleure

chose à faire était de partir, mais maintenant je vois les choses différemment", a expliqué Xavi, insistant sur le rôle des joueurs, qui ont pris "une part très importante" dans sa décision de rester, lui-même disant avoir "tout l'enthousiasme du monde" pour continuer. Et d'enchaîner : "Parier sur la stabilité est fondamental pour les projets", a argué de son côté Joan Laporta, qui a qualifié de "très bonne nouvelle" la poursuite de l'aventure avec Xavi. Ce revirement intervient paradoxalement après une semaine noire pour le club catalan, éliminé en quarts de finale de la Ligue des champions par le Paris SG et battu dimanche au Santiago Bernabeu dans le "clásico" par le Real

Madrid (3-2). Avec onze points de retard sur son grand rival le Real, le champion d'Espagne sortant se dirige vers une saison blanche.

FÉDÉRATION ESPAGNOLE DE FOOTBALL

Pedro Rocha, nouveau président

La Fédération royale espagnole de football (RFEF) a annoncé vendredi la désignation de Pedro Rocha nouveau président de la RFEF. "Pedro Rocha a été désigné aujourd'hui nouveau président de la Fédération espagnole de Football, après avoir reçu le soutien de la majorité de l'assemblée de l'institution", indique la fédération dans un communiqué. Pedro Rocha, qui assurait l'intérim de la présidence de la RFEF depuis le mois d'août, était le seul candidat aux élections à ce poste qui devait initialement se tenir le 6 mai si plusieurs personnes s'étaient présentées. "La Commission électorale a procédé à la proclamation directe du candidat qui deviendra immédiatement président de cet organisme", souligne la fédération dans son communiqué. Cette annonce intervient au lendemain de la décision du gouvernement espagnol de placer sous tutelle la Fédération, au centre d'une enquête pour corruption, après avoir été secouée par des affaires extra sportives.

PREMIER LEAGUE

Manchester City revient à un point d'Arsenal

Manchester City est allé s'imposer 4 à 0 à Brighton jeudi soir en match en retard de la 29e journée du Championnat d'Angleterre, et, avec encore un match en retard à jouer, revient à un point du leader Arsenal à quatre journées de la fin. Pour la 35e journée, dimanche City se déplacera à Nottingham (17e) et Arsenal jouera à Tottenham (5e). Mais les Citizens, champions en titre, ont leur destin entre leurs mains puisqu'ils doivent encore jouer leur rencontre en retard de la 34e journée sur le terrain de Tottenham (5e) le 14 mai. Un match reporté en raison de leur demi-finale de Coupe d'Angleterre remportée samedi dernier contre Chelsea (1-0). "C'est un bon résultat pour nous, vraiment un bon résultat", a commenté Pep Guardiola. "Nous savons que les marges sont très serrées. Nous devons gagner tous les matches. A chaque match, on se rapproche", a ajouté l'entraîneur espagnol de Manchester City. Mais le coach catalan refuse de s'enflammer: "Ce qui est arrivé à Liverpool, avec deux défaites de suite, ça peut arriver à Arsenal, ça peut nous arriver." A Brighton, onzième du classement, les Mancunians encore privés de leur buteur Erling Haaland, blessé, ont ouvert la marque par Kevin De Bruyne, d'une tête en pleine lucarne sur un centre de Kyle Walker (17e).

2023. Récemment, la presse britannique l'a déjà surnommé Slot le "Pep Guardiola néerlandais" en raison de son style offensif très pressant, très apprécié des fans de Feyenoord. A la différence de Guardiola, Slot évolue cependant toujours avec un véritable numéro 9 et ne modifie jamais son schéma en 4-2-3-1

privé, rester à Rotterdam était à l'époque la meilleure option pour mon bien-être", avait déclaré Slot. La campagne de Feyenoord en Ligue des champions avait démarré en fanfare avec une victoire 2-0 à domicile contre le Celtic Glasgow, mais deux défaites contre l'Atlético de Madrid avaient scellé le sort du club, troisième du groupe E.

DOUBLÉ DE FODEN

Neuf minutes plus tard, Phil Foden a doublé le score sur coup franc à l'entrée de la surface, détournant dans son but par le milieu de terrain allemand Pascal Gross (26e). Un but tout de même attribué à l'international anglais. Foden, encore lui, a écœuré un peu plus des joueurs de Brighton ultra dominés en profitant d'une erreur de relance de l'Argentin Valentin Barco pour placer une frappe à ras de terre qui a trompé le gardien Jason Steele (34e).

En seconde période, alors que le jeu s'était quelque peu équilibré, le champion du monde argentin Julian Alvarez a clos la marque de près, après une percée musclée de Walker (62e). Tenant du titre éliminé cette saison en quart de finale de la Ligue des champions aux tirs au but par le Real Madrid, Manchester City jouera la finale de la Coupe d'Angleterre contre son voisin et rival Manchester United le 25 mai à Wembley. Là encore, City est tenant du titre après son triplé historique de la saison dernière. Brighton, éliminé en 8e de finale de la Ligue Europa par l'AS Rome, en est désormais à cinq matches de championnat sans victoire (trois défaites, deux nuls).

VERS UN LABEL NATIONAL POUR LES STARTUP ALGÉRIENNES

Le Sommet Africain du Digital encourage l'exportation des solutions digitales

Le sommet africain du digital s'est tenu jusqu'au 25 avril au palais de la culture, marquant ainsi une fusion avec le salon ICT Maghreb. L'objectif de cette nouvelle édition était de se positionner en tant que leader technologique, en mettant en avant des solutions digitales 100% algériennes afin de conquérir des marchés internationaux.

Le responsable au sein du Groupe algérien des acteurs du numérique (GAAN), Bachir Tadjeddine, organisateur de l'événement, a souligné que cette fusion n'avait pas pour but de créer un grand salon, mais plutôt d'instaurer une vision à travers des road-shows en Afrique. Des initiatives sont prévues, notamment en novembre, avec la participation d'entreprises algériennes au salon Taqnia en Libye, ainsi qu'à d'autres salons au Sénégal et en Côte d'Ivoire, dans le but de créer des synergies avec des partenaires continentaux. Cette édition du Digital Africain Summit a réuni plus de 200 entreprises présentant des solutions digitales pour le grand public et les professionnels, avec un accent particulier mis sur



Ph: DR

la promotion des startups. L'objectif est d'accompagner ces jeunes entreprises sous un label national pour exporter leurs solutions à l'étranger. Une des startups en vedette, Prizy, a développé une solution de cartes cadeaux digitales, permettant aux entreprises d'offrir des bons d'achat utilisables dans différentes enseignes, offrant ainsi une alternative pratique aux bons d'achat traditionnels en papier. Cette innovation a déjà trouvé un marché en Côte d'Ivoire et compte un nombre croissant de clients et de partenaires. Yinvesti, quant à elle, est une plateforme de mise en relation entre entrepreneurs et inves-

tisseurs, facilitant ainsi les partenariats et les levées de fonds. Avec un récent agrément pour le financement participatif, l'entreprise envisage d'étendre son influence dans le domaine. Enfin, Slick Pay, une application permettant de regrouper différentes cartes bancaires et comptes en une seule interface, offre une solution sécurisée et pratique pour les transactions numériques. Cette application, développée par l'entreprise Azimut, compte déjà des milliers d'utilisateurs actifs et prévoit de lancer une nouvelle version, Slickshop, pour faciliter les paiements en magasin via smartphone.

RÉSEAUX SOCIAUX

TikTok, Twitter et Facebook, champions de la toxicité en ligne selon une étude

Les réseaux sociaux jouent un rôle central dans nos vies, facilitant la connexion avec nos proches et la découverte de nouveaux contenus. Cependant, une étude récente menée par CyberGhost met en lumière leur face sombre : la toxicité en ligne. Cette recherche révèle les réseaux sociaux les plus toxiques selon les utilisateurs, ainsi que les différentes formes de cette toxicité numérique, offrant ainsi un aperçu des dangers qui guettent les internautes.

TikTok se distingue comme la plateforme la plus toxique selon 44 % des personnes interrogées en France. Cette application, prisée par les jeunes, est devenue un terrain fertile pour la diffusion de contenus nuisibles. Son algorithme, conçu pour maintenir l'engagement des utilisateurs, favorise souvent des vidéos choquantes, controversées voire dangereuses, telles que des défis potentiellement mortels, des contenus promouvant des troubles alimentaires ou l'automutilation, ainsi que de la désinformation. Par ailleurs, 30 % des Français interrogés estiment que TikTok est le réseau social où le cyberharcèlement est le plus présent, suivi de près par Twitter avec 26 %. Le cyberharcèlement, omniprésent, peut

prendre diverses formes allant des messages et des appels non sollicités sur les réseaux sociaux à la diffusion non consentie d'images ou de vidéos, engendrant des conséquences dévastatrices sur la santé mentale des victimes, allant de l'anxiété à la dépression, voire au suicide dans les cas les plus graves. Twitter, désormais rebaptisé X, est également pointé du doigt avec 19 % des répondants fran-

çais le considérant comme le deuxième réseau social le plus toxique après TikTok. Cette plateforme, propice aux trolls, aux débats houleux et à la désinformation, est connue pour ses limites de caractères favorisant les malentendus et les conflits en ligne, ainsi que pour l'anonymat relatif qui encourage les comportements irrespectueux et le harcèlement. Enfin, bien que Facebook ne soit pas perçu

comme le réseau social le plus toxique, 18 % des individus estiment qu'il favorise des normes physiques stéréotypées, tandis que 12 % pensent qu'il encourage les comparaisons malsaines.

Sur cette plateforme, où les utilisateurs ont tendance à présenter une version idéalisée de leur vie, la désinformation et les discours haineux contribuent également à la toxicité générale.

LE CPDP MET EN GARDE META ET TIKTOK

Le droit à la protection des données ne doit pas être payant

Le Comité européen de la protection des données (EDPB) a exprimé son inquiétude quant aux pratiques des plateformes de médias sociaux telles que Meta, soulignant qu'elles ne devraient pas transformer le droit fondamental à la protection des données en une option payante pour les utilisateurs. Anu Talus, présidente de l'EDPB, a insisté sur le fait que les utilisateurs devraient avoir un véritable choix et ne pas être contraints de payer ou d'accepter l'utilisation de toutes leurs données personnelles. Cet avertissement fait suite à la formule d'abonnement payant introduite par Meta, où les utilisateurs européens de Facebook et Instagram peuvent choisir entre continuer à utiliser gratuitement les services en acceptant de partager leurs données personnelles à des fins de publicité ciblée ou payer un abonnement pour éviter les publicités. L'EDPB a été sollicité par les autorités de protection des données de

plusieurs pays pour donner son avis sur cette pratique. Il souligne que la plupart des utilisateurs ne comprennent pas toutes les implications de leurs choix et insiste sur le fait que les grandes plateformes devraient offrir une alternative gratuite, sans publicité ciblée, pour respecter les règles européennes sur le traitement des données. Par ailleurs, la Malaisie a demandé à Meta et à TikTok de présenter des plans pour lutter contre les contenus en ligne jugés préjudiciables, suite à une augmentation des publications choquantes sur les réseaux sociaux. Les autorités ont recensé plus de 50 000 cas au cours du premier trimestre de cette année, avec des préoccupations particulières concernant les publications liées à la race, à la religion et à la royauté. Les deux entreprises ont été invitées à intensifier leurs efforts de surveillance et à présenter des plans d'amélioration pour répondre à ces préoccupations.

APPLICATION

Application officielle de transport pendant les JO

Transport Public Paris 2024, lancée par Île-de-France Mobilités pour les Jeux olympiques de Paris, est une nouvelle application permettant de valider les titres de transport dans le métro via smartphone. Elle propose des itinéraires pour se déplacer à Paris et sera utile aux touristes pendant les JO. Bien que similaire à d'autres applications de navigation, elle intègre des fonctionnalités spécifiques telles que la connaissance des adresses des stades et la prise en compte des bornes Velib pour les itinéraires à vélo. Son succès dépendra de sa capacité à se distinguer des applications concurrentes bien établies comme Google Maps et Citymapper.

NTIC

Ooredoo domine le classement nPerf des meilleures connexions mobiles en Algérie

Une entreprise française leader dans l'optimisation des réseaux de télécommunication et basée à Lyon, a publié un rapport sur les meilleures connexions mobiles en Algérie pour l'année 2024. Ce rapport, basé sur les performances des opérateurs au cours de l'année précédente (2023/2024), évalue plusieurs critères tels que les débits descendants et montants, la latence, la navigation et le streaming. L'analyse couvre la période d'avril 2023 à mars 2024 et offre un aperçu des performances des différents opérateurs sur le marché mobile algérien.

NEW TECH

Tesla dévoile la Model 3 Performance

L'officialisation de la Tesla Model 3 Performance, annoncée le 23 avril, met fin au suspense entourant cette déclinaison tant évoquée. Le prix de cette version était jusqu'alors un mystère, mais il est maintenant confirmé. En ce qui concerne ses caractéristiques, la Model 3 Performance affiche des performances impressionnantes, avec une accélération de 0 à 100 km/h en 3,1 secondes et une vitesse maximale de 262 km/h. De plus, elle est dotée d'une puissance de 460 ch. Tesla a également introduit des améliorations techniques, telles qu'une monte pneumatique différente entre l'avant et l'arrière, des jantes en aluminium forgé de 20 pouces et un amortissement adaptatif contrôlé par logiciel. Sur le plan esthétique, des changements notables ont été apportés, notamment au niveau du bouclier avant et arrière, plus agressif, ainsi que de l'aile et de l'arrière. À l'intérieur, la Model 3 Performance est équipée de nouveaux sièges sport et d'une planche de bord en fibre de carbone exclusive. Les passionnés peuvent dès à présent passer commande de cette Model 3 Performance sur le site de Tesla, avec des livraisons prévues tout au long du deuxième trimestre, estimées pour "mai - juin".

DROITS À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION AU MAROC

Le système politique makhzenien impose une chape en plomb

Les autorités marocaines continuent de réprimer les droits à la liberté d'expression en ciblant les voix critiques et dissidentes, comme en témoigne le procès du militant et activiste marocain Youssef El-Hireche avec une nouvelle audience, tenue jeudi, au Tribunal de première instance de Kénitra.



Ph: DR

Youssef El-Hireche, arrêté le 18 mars dernier, est poursuivi notamment pour les chefs d'accusation d'"atteinte à un fonctionnaire public" et "diffusion de fausses informations". Ces accusations sont basées uniquement sur ses écrits sur son compte Facebook, souligne son comité de soutien qui considère que "ces accusations sont une atteinte à sa liberté d'expression et d'opinion, une manière de réprimer son travail d'investigation mené autour d'activités économiques de personnes hautement placées au sein de sphères politiques et économiques marocaines". En effet, El-Hireche est connu pour ses publications critiques envers

les autorités marocaines, notamment sur la corruption et les violations des droits humains. Son arrestation s'inscrit dans un contexte de répression accrue contre les voix dissidentes au Maroc et soulève beaucoup de questions sur la liberté d'expression et le respect des droits humains au Maroc. L'arrestation de cet activiste a suscité des réactions d'indignation de la part d'associations de défense des droits humains, de nombreux internautes et même de la part de députés. Dans une déclaration à la presse, la députée et exsecrétaire générale du Parti socialiste unifié, Nabila Mounib, a apporté son soutien à ce militant, affirmant que son arrestation

et sa comparution devant la justice constituent une "atteinte à la liberté d'expression et d'opinion" et vise à "faire taire les voix libres". Selon cette déclaration parlementaire, l'exercice par l'Etat du contrôle sur les réseaux sociaux ne doit pas se faire au détriment des citoyens qui ont le droit d'exprimer leurs opinions en toute liberté. Elle a mis en garde, à ce titre, contre toute atteinte aux libertés au nom de l'"exercice du contrôle sur les réseaux sociaux", dénonçant les procès politiques des détenus politiques, d'opinion, de journalistes, et des militants de droits de l'Homme. Dans son rapport annuel sur les droits humains publié mercredi, l'ONG Amnesty internationale a

recensé au cours de l'année 2023, de nombreuses violations des droits humains au Maroc, notamment des atteintes aux droits à la liberté d'expression, de réunion pacifique et d'association. Elle a cité, à titre d'exemple, le cas d'au moins cinq personnes privées du droit de lire et d'écrire en détention. Il s'agit de Rida Benotmane, écrivain et membre de l'Association marocaine des droits humains, et Mohamed Ziane, 80 ans, universitaire et avocat spécialiste des droits humains, ainsi que trois journalistes (Taoufik Bouachrine, Omar Radi et Soulayman Raissouni). En 2019 déjà, le tribunal de Salé avait condamné le rappeur Simo Gnawi à une peine d'un an de prison ferme, officiellement, pour "outrage à un fonctionnaire public", à la suite d'une altercation avec un policier et pour avoir filmé puis diffusé la scène sur Instagram. Mais l'avocat du rappeur avait estimé que l'accusation d'"outrage à un fonctionnaire public" n'était qu'un prétexte pour camoufler la véritable raison de son arrestation, à savoir son dernier tube, paru la veille de son arrestation, et dans lequel il dénonçait les injustices subies par la jeunesse marocaine.

R./

VACCINATION CONTRE LE PALUDISME

Trois nouveaux pays africains lancent l'opération

Trois pays africains supplémentaires ont commencé à déployer à grande échelle des vaccins contre le paludisme destinés à des millions d'enfants sur un continent qui compte la plupart des décès dus à cette maladie, ont déclaré jeudi aux médias l'OMS et l'UNICEF. Selon l'Organisation mondiale de la santé, l'Afrique représente environ 94 % des cas de paludisme dans le monde et 95 % des décès liés à cette maladie transmise par les moustiques, la plupart d'entre eux étant des enfants. Le Bénin, le Liberia et la Sierra Leone rejoignent d'autres pays africains qui proposent déjà ce vaccin dans le cadre de leurs programmes de vaccination des enfants, selon le communiqué. Depuis 2019, plus de deux millions d'enfants ont été vaccinés au Ghana, au Kenya et au Malawi dans le cadre d'une phase pilote, ce qui a permis de réduire considérablement les cas de paludisme grave et les hospitalisations. "Avec le nouveau vaccin contre le paludisme, sûr et efficace, nous disposons désormais d'un outil supplémentaire pour lutter contre cette maladie", a déclaré le Dr Austin Demby, ministre de la Santé de la Sierra Leone, dans le communiqué. "En combinaison avec des moustiquaires imprégnées d'insecticide, un diagnostic et un traitement efficaces, et des pulvérisations à l'intérieur des habitations, aucun enfant ne devrait mourir d'une infection paludéenne", a-t-il ajouté. Ce vaccin doit être administré selon un schéma à quatre doses. Le Bénin a reçu 215.900 doses, tandis que le Liberia s'attend à ce que 45.000 enfants bénéficient des 112.000 doses initiales. La Sierra Leone dispose de 550.000 doses.

R. I.

RD CONGO

Plus de 24.000 décès dus au paludisme en 2023

La République démocratique du Congo (RDC) a enregistré 24.344 décès dus au paludisme en 2023 contre 24.880 en 2022, a annoncé, le ministre de la Santé publique, Roger Kamba. "Notre pays a enregistré 27.657.762 cas de paludisme et a comptabilisé 24.344 décès dus essentiellement au paludisme, soit une légère tendance haussière quant au nombre des cas et baissière quant à celui de décès", a précisé, jeudi, le ministre dans son message à la nation à l'occasion de la 17e Journée mondiale de lutte contre le paludisme, informant également l'introduction du vaccin R21/Matrix-M dans

les prochains jours. "L'introduction dans les prochains jours dans notre pays, du vaccin R21/Matrix-M recommandé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans la lutte contre le paludisme s'inscrit dans cette logique. Ce vaccin dont les effets sont satisfaisants est cité aujourd'hui comme exemple d'innovation en santé et une avancée scientifique pour tordre le cou à cette endémie chez les nourrissons et les enfants de moins de cinq ans", a-t-il mis en avant. Depuis le 2 octobre 2023, les vaccins RTS, S/AS01 et R21/Matrix-M sont recommandés par l'OMS pour prévenir le paludisme chez les enfants,

rappellent des observateurs. Le "Rapport 2023 sur le paludisme dans le monde" publié en novembre 2023 par l'OMS affirme que le déploiement progressif au Malawi, au Ghana et au Kenya du RTS, S/AS01 a montré des résultats prometteurs. Selon le document, une évaluation rigoureuse révèle une baisse significative du paludisme sévère et une diminution de 13% des décès chez les jeunes enfants dans les zones vaccinées. En 2022, 12% des cas de paludisme et 12% des décès dus au paludisme ont été signalés en RDC, d'après la même source.

R. I.

VIOLENCES COMMUNAUTAIRES EN CÔTE D'IVOIRE Le PNUD s'engage à s'impliquer dans la prévention du phénomène

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) s'est engagé à prévenir les violences communautaires et consolider la paix dans le nord de la Côte d'Ivoire, indique jeudi une note d'information officielle. Des experts de l'institution ont parcouru plusieurs villes du pays où ils ont initié des dialogues intergénérationnels pour une prévention de l'extrémisme violent dans le nord, selon la même source. "Le projet consiste à amener les jeunes et les femmes à s'engager pour la prévention des crises, la stabilité sociale, la consolidation de la paix et la réduction de la violence communautaire dans le nord du pays", a expliqué le chef du

projet du bureau nord du PNUD Aimé Robeye Rirangar. "L'extrémisme violent et le développement des activités terroristes dans le monde ont des impacts significatifs sur le bien-être social, économique et sécuritaire des pays", a relevé M. Rirangar. La zone nord de la Côte d'Ivoire est parfois le théâtre d'affrontements meurtriers intercommunautaires, notamment entre éleveurs et agriculteurs. Depuis 2022, le PNUD en collaboration avec le gouvernement de Côte d'Ivoire met en œuvre ce projet pour établir la construction d'une nation solidaire et prospère basée sur plusieurs valeurs dont la cohésion et l'unité.

R. I.

GAMBIE

Agrément du nouvel ambassadeur algérien

Le gouvernement gambien a donné son agrément à la nomination de M. Khaled Zohret Bouhalouane en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République de Gambie avec résidence à Dakar, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

R. I.

SÉNÉGAL

Au moins 13 morts dans un accident de circulation

Treize personnes ont été tuées et une quarantaine d'autres blessées dans un accident de la circulation survenu jeudi soir dans le centre du Sénégal, a rapporté l'Agence de presse sénégalaise en citant une source sécuritaire. L'accident s'est produit jeudi soir vers 19H00 sur la route nationale N.1, près du village de Yamong, dans la région de Kaffrine (centre), selon la même source. L'accident a été causé par le renversement d'un bus de transport après l'éclatement de l'un de ses pneus.

R. I.

LE MINISTRE IVOIRIEN DE LA SÉCURITÉ, VAGONDO DIOMANDE « Rapatriement de 55 000 Burkinabès juin prochain »



La Côte d'Ivoire va rapatrier près de 55.000 réfugiés burkinabès vers leur pays d'origine dès le mois de juin 2024, a annoncé hier, le ministre ivoirien de la Sécurité, Vagondo Diomande. Cette décision a été prise à l'issue de la troisième réunion de coordination relative à la gestion des réfugiés au Nord, dans le cadre des activités du Secrétariat exécutif du Conseil national de sécurité. "Une rencontre dans laquelle les parties prenantes présentes ont convenu de lancer, dès le mois de juin prochain, le processus de rapatriement de près de 55.000 réfugiés burkinabès vers leur pays d'origine", a indiqué le ministre Diomande. Les concernés ont fui les exactions des groupes armés terroristes dans leur pays d'origine. "Ce rapatriement vise à permettre aux réfugiés burkinabès de retourner dans leur pays d'origine en toute sécurité et dignité", a expliqué Vagondo Diomande. Des milliers de Burkinabès sont obligés de quitter leur pays en raison de la dégradation de la situation sécuritaire depuis près d'une décennie.

R. I.

SOUTIEN MILITAIRE À LA GUERRE DE ZELENSKY CONTRE LA RUSSIE

Athènes et Madrid « sous pression de l'UE et l'OTAN » selon le journal *El País*

La Grèce et l'Espagne sont sous pression de leurs alliés occidentaux, membres de l'Otan, afin que ces deux pays assurent la fourniture à Kiev des systèmes antiaériens. Si Athènes et Madrid ont jusqu'à présent écarté de céder à cette demande, rapportent des médias européens, le quotidien espagnol, *El País* révèle hier, que le gouvernement de Pedro Sanchez « va livrer en compensation » des missiles pour les batteries Patriot déjà présentes en Ukraine.

«**P**as de Patriot espagnol pour l'Ukraine » rapporte, hier, le titre espagnol, *El País*, qui fait état de la « pression » exercée sur les pays possédant ce système antiaérien américain, a révélé que Madrid ne céderait pas l'une de ses trois batteries. Batterie basée en Turquie, et sur laquelle Volodymyr Zelensky aurait « jeté son dévolu ». « En guise de compensation, le gouvernement a accepté la livraison d'un lot de missiles Patriot », a ajouté le média, citant des sources. « Il s'agira, en tout cas, d'un nombre très limité », a précisé *El País*, qui précise que la réserve espagnole n'est que « d'une cinquantaine d'unités et que les intercepteurs sont très chers », à savoir un million d'euros pièce. Jusqu'à présent, l'Espagne a livré à l'Ukraine une douzaine de lanceurs de missiles antiaériens MIM-23 Hawk. Dans son article, *El País* souligne que Madrid peut difficilement faire davantage sur ce volet au regard de ses moyens « actuellement limités » pour assurer sa propre défense antiaérienne. « La Grèce



n'enverra pas à l'Ukraine de S-300 ni de Patriot », assure Mitsotakis. Même son de cloche du côté d'Athènes. « La Grèce n'enverra pas à l'Ukraine de S-300 ni de Patriot », a déclaré le 25 avril le Premier ministre grec Kyriakos Mitsotakis, lors d'une interview. « La Grèce a soutenu l'Ukraine de diverses manières, en lui fournissant du matériel militaire. Mais nous avons fait savoir dès le début que nous ne pouvions pas disposer de systèmes d'armes essentiels à notre capacité de dissuasion », a-t-il notamment ajouté, assurant qu'Athènes continuerait à soutenir militairement Kiev dans la mesure du possible. Un refus grec qu'avait déjà signifié, le 23 avril, le porte-parole du gouvernement. « Il n'y aura aucune mesure mettant en danger, même de manière minime, la capacité de dissuasion ou la défense aérienne du pays », avait ainsi assuré Pavlos Marinakis. Le Premier ministre grec et son homologue espagnol sont sous le coup de « pressions intenses » de la part de

leurs alliés de l'UE et de l'OTAN, avait révélé le *Financial Times* (FT) le 22 avril. « Des dirigeants de l'UE ont profité d'un sommet à Bruxelles la semaine dernière pour exhorter personnellement les Premiers ministres espagnol et grec Pedro Sánchez et Kyriakos Mitsotakis à faire don de certains de leurs systèmes à l'Ukraine », avait relaté le quotidien britannique. Des pressions qui seraient bien plus importantes que celles exercées sur la Pologne ou encore la Roumanie, qui possèdent des Patriot, « compte tenu de leur emplacement plus vulnérable » à la frontière de l'Ukraine, a précisé le FT. Zelensky réclame aux Occidentaux davantage de batteries Patriot. Le 19 avril, devant le Conseil OTAN-Ukraine, Volodymyr Zelensky avait réclamé sept nouveaux systèmes Patriot ou leur équivalent, exhortant à nouveau ses sponsors occidentaux d'accroître leur aide militaire. Selon lui, il faudrait 25 de ces batteries pour couvrir l'ensemble du pays. **R.I**

FRANCE

Des cas de choléra confirmés à Mayotte

Trois premiers cas de choléra ont été identifiés à Mayotte où dix cas importés avaient été recensés depuis mi-mars chez des migrants en provenance, notamment des Comores voisines, a annoncé hier l'Agence régionale de santé (ARS). Ces cas, les premiers à découler d'une contamination interne dans ce département français de l'océan Indien, ont été « identifiés dans la commune de Koungou », au nord de Mamoudzou, a précisé Olivier Brahic, directeur général de l'ARS, lors d'une conférence de presse. « Le plus probable » est que ces patients aient été contaminés par une personne malade (qui ne s'est pas présentée au Samu), a-t-il poursuivi. Les trois personnes concernées sont une femme, un homme et un nourrisson, sans lien biologique entre eux. « Nous devons suivre de près cette situation, nous sommes en train de mettre en place des mesures d'identification des contacts, de mise sous antibiotiques et nous organisons la vaccination des habitants de cette zone », a ajouté M. Brahic. En parallèle, un centre de dépistage va être ouvert sur place et 20 médecins et infirmiers arriveront en renfort samedi à Mayotte. Avant ces trois cas, dix avaient été confirmés à Mayotte depuis le 18 mars, mais tous importés, la plupart sur des personnes venant des Comores voisines, où une épidémie sévit depuis le début de l'année et par où transitent de nombreux migrants venant de la République démocratique du Congo et se rendant à Mayotte. Le choléra est une forme aiguë de diarrhée qui peut tuer en quelques heures et se contracte par une bactérie généralement transmise par de l'eau ou de la nourriture contaminées. **R.I**

ABOLI PAR L'EX-PRÉSIDENT DONALD TRUMP

Les autorités américaines rétablissent « l'accès égalitaire » à internet

L'autorité américaine des télécoms a décidé de rétablir le principe de « neutralité du net », qui garantit l'accès égalitaire à internet et que l'administration Trump avait aboli. L'agence fédérale des communications (FCC) a voté, par trois voix contre deux, pour ré-instituer une réglementation adoptée sous Barack Obama en 2015, qui empêche les fournisseurs d'accès à internet (FAI) de moduler la vitesse de débit internet en fonction des contenus qui passent dans leurs « tuyaux ». Cette agence, la principale autorité nationale en matière de communications, estime que chaque consommateur mérite un accès à internet rapide, ouvert et équitable », a déclaré Jessica Rosenworcel, présidente de la FCC, avant le vote. « Ces règles sur la neutralité du net garantissent que vous puissiez aller où vous voulez et faire ce que vous voulez en ligne sans que votre fournisseur de haut débit ne fasse des choix à votre place », a-t-elle ajouté. « Elles indiquent clairement que votre FAI ne doit pas avoir le droit de bloquer des sites web, de ralentir des services ou de censurer des contenus en ligne ». En 2017, sous le gouvernement de Donald Trump, la FCC s'était prononcée pour la fin de ce principe, assurant qu'il nuisait aux investissements des télécoms dans les réseaux internet ultra rapides. Mais de nombreux États et la plupart des grandes plateformes numériques s'opposent à cet internet « à deux vitesses » et défendent l'accès égalitaire. La Californie avait réagi en adoptant sa propre loi de garantie de la neutralité du net, qu'elle a ensuite dû défendre dans les tribunaux. **R.I**

ELECTIONS GÉNÉRALES EN INDE

La 2^e étape entamée hier

La deuxième étape des élections générales en Inde entamée hier, avec des millions d'électeurs attendus dans les bureaux de vote de certaines régions du pays où sévit une chaleur caniculaire. Le Premier ministre, Narendra Modi (BJP, parti nationaliste hindou), est presque assuré de remporter ces élections étendues sur six semaines. Le taux de participation lors de la première étape du scrutin, la semaine dernière, a chuté de près de quatre points, à 66%, par rapport à l'élection de 2019, la presse indienne imputant ce recul à des températures plus élevées que la moyenne. Peu avant la réouverture des bureaux de vote, Narendra Modi a exhorté les électeurs à participer en « nombre record ». « Une participation électorale élevée renforce notre démocratie », a-t-il écrit sur le réseau social X, lâchant : « Votre vote est votre voix ! ». La deuxième étape du scrutin, qui en compte sept pour faciliter la logistique de l'élection du pays le plus peuplé du monde, se déroule dans des régions qui ont subi cette semaine des températures supérieures à 40 degrés Celsius. Selon les services météorologiques indiens, jeudi, d'intenses vagues de chaleur sont attendues, tout au long du week-end, dans plusieurs États dont l'État oriental du Bihar, où cinq districts voteront vendredi. M. Modi, âgé de 73 ans, est encore très populaire après deux mandats, au cours desquels l'Inde a accru son influence diplomatique et son poids économique. Les analystes politiques l'ont d'ores et déjà donné vainqueur face à une coalition de partis d'opposition. **R.I**

DÉCÈS DE MIGRANTS DANS LA MANCHE:

Deux hommes inculpés au Royaume-Uni

Deux hommes ont été inculpés, hier, au Royaume-Uni, dans le cadre de l'enquête sur la mort de cinq migrants, dont une petite fille, qui tentaient de traverser la Manche mardi, a annoncé la police britannique. Arrêtés mercredi, les deux hommes sont toujours en garde à vue et doivent être présentés devant un tribunal de Folkestone, dans le Kent (sud-est de l'Angleterre), dans la journée de vendredi. Outre la fillette, âgée de sept ans, trois hommes et une femme figurent parmi les personnes décédées lors de ce naufrage, a indi-

qué mardi le préfet du département du Pas-de-Calais. Quelque 112 personnes avaient pris place à bord de l'embarcation, selon le préfet. Le bateau a pris la mer vers 5H00 (03H00 GMT) mais le moteur s'est arrêté à quelques centaines de mètres du rivage et des personnes sont tombées à l'eau. Une cinquantaine de migrants ont été secourus, puis débarqués au port français de Boulogne-sur-Mer. Les autres ont repris la route pour le Royaume-Uni. Un troisième suspect de 18 ans arrêté jeudi, était toujours en garde à vue vendredi. Un

autre homme de 19 ans a lui été libéré sans poursuites. Cet accident mortel est survenu quelques heures après l'adoption par le Parlement britannique d'une loi controversée permettant d'expulser vers le Rwanda des demandeurs d'asile entrés illégalement au Royaume-Uni. Au moins quinze migrants sont décédés en 2024 dans des tentatives de traversée, un chiffre qui dépasse déjà le bilan annuel 2023. L'an dernier, près de 30.000 migrants ont effectué la traversée. **R.I**

CHINE-RUSSIE

Vladimir Poutine en visite officielle à Pékin en mai prochain

Le président russe Vladimir Poutine a indiqué jeudi qu'il comptait se rendre en Chine pour une visite officielle au cours du mois de mai prochain. « La visite est prévue pour mai », a déclaré M. Poutine lors d'une réunion télévisée avec des représentants du patronat russe. Il s'agira de la première visite à l'étranger du président russe depuis sa réélection en mars. **R.I**

APRÈS L'ÉCHEC DE NÉGOCIATIONS

Grève de près de 63 000 infirmières en Suède

Près de 63.000 infirmières et employés du secteur de la santé en Suède ont entamé jeudi une grève des heures supplémentaires après l'échec de négociations entre leur syndicat et les employeurs sur les conditions de travail, a annoncé le syndicat aux médias.

Cette décision devrait entraîner un retard dans la prise en charge de patients, ont indiqué les autorités de santé, les employeurs ne pouvant embaucher de remplaçants adhérents du syndicat. L'Association suédoise des professionnels de santé (Vardförbundet), qui représente les infirmières, les sages-femmes, le personnel biomédical et de radiologie, assure que ses membres ont réalisé trois millions d'heures supplémentaires l'an dernier. "Ils restent après les heures de travail, viennent au pied levé, travaillent six jours par semaine, sautent leur déjeuner et doivent renoncer à prendre les vacances auxquelles ils ont droit en vertu de la loi", a écrit la responsable du syndicat, Sineva Ribeiro, dans un communiqué après le début du blocus à 16H00 (14H00 GMT) jeudi. Le système de santé suédois est confronté de longue date à des pénu-



PH: DR

ries de personnel et à des temps de prise en charge allongés. "Nous voulons une solution de long terme avec une réduction progressive du temps de travail, une planification durable et quatre semaines de suite de congés d'été", ajoute la responsable, qui écrit encore: "Nous voulons une hausse des salaires". La santé est gérée en Suède par les autorités régionales, représentées en tant qu'employeurs par l'Association suédoise des

autorités locales et des régions (SKR). "Les régions estiment que l'action syndicale risque de créer des problèmes importants dans le système de santé", a dit le responsable de l'équipe de négociation de SKR, Ulf Olsson, cité dans un communiqué. "Les opérations programmées et le suivi pourraient être réduits ou retardés pendant ce conflit, ce qui se traduira par des temps d'attente allongés", a-t-il ajouté

R.I

DEPUIS LA CATASTROPHE DU SÉISME DE 2010

Haïti connaît la pire crise humanitaire, selon l'ONU

Le directeur du Programme alimentaire mondial (PAM), Carl Skau, a déclaré jeudi qu'Haïti était confronté à la pire crise humanitaire depuis le tremblement de terre de 2010. Lors d'une conférence de presse au siège de l'ONU à New York, le directeur des opérations de l'agence a donné des détails sur sa récente visite dans le pays et a souligné que "la moitié des Haïtiens souffrent d'insécurité alimentaire". Il a souligné que "la crise sécuritaire dans le pays est la principale cause d'autres problèmes humanitaires. La violence a généré des déplacements et des dysfonctionnements économiques, aggravant la vulnérabilité de la population dans toute la région". Selon l'ONU, Haïti connaît l'un des niveaux d'insécurité alimentaire les plus élevés au monde. Le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire a triplé depuis 2016. Au total, 4,35 millions d'Haïtiens, soit près de la moitié de la population, n'ont pas assez à manger et 1,4 million sont confrontés à des niveaux d'insécurité alimentaire d'urgence. La malnutrition aiguë globale touche 7,2 % des enfants de moins de cinq ans, tandis que 66 % des enfants du même groupe d'âge souffrent d'anémie, d'après les données de l'ONU. Aussi, les mauvais résultats de l'agriculture et la forte dépendance aux importations génèrent également une insécurité alimentaire. Cela rend le pays vulnérable à l'inflation et à la volatilité des prix sur les marchés internationaux. Ces problèmes ont été aggravés par une série de catastrophes au cours des deux dernières décennies, notamment des tempêtes, des inondations, des glissements de terrain, des sécheresses et des tremblements de terre. Dans l'Indice de risque climatique 2021, Haïti se classe au troisième rang des pays les plus touchés par les événements météorologiques extrêmes de 2000 à 2019.

R.I

IL A ATTEINT SON PLUS BAS NIVEAU DEPUIS 1990

Poursuite de la dégringolade de la monnaie japonaise

La Banque du Japon (BoJ) devrait maintenir son taux directeur inchangé, mais pourrait envoyer le message d'un nouveau resserrement d'ici quelques mois, alors que la dégringolade du yen est redevenue préoccupante et que l'inflation résiste dans l'archipel. Le 19 mars, le gouverneur de la BoJ, Kazuo Ueda, pensait peut-être avoir fait le plus dur en amorçant la normalisation monétaire de son institution avec la fin de ses taux négatifs, l'instrument le plus spectaculaire de sa politique ultra-accommodante. Mais en raison du ton toujours accommodant de la BoJ, ce léger relèvement de son taux directeur (porté à une fourchette comprise entre 0% et 0,1%) n'a pas suffi à enrayer la

chute du yen face au dollar et à d'autres grandes devises comme l'euro. La débâcle s'est même accélérée et le yen a régulièrement atteint de nouveaux plus bas face au dollar depuis 1990 ces dernières semaines, augmentant la possibilité d'une intervention du Japon sur le marché des changes pour soutenir sa monnaie, comme il l'a déjà fait en 2022. Un yen faible est généralement considéré comme un avantage pour les nombreuses entreprises exportatrices du Japon. Mais en renchérissant également les importations du pays, la dégringolade du yen pèse en même temps sur la consommation intérieure et alimente une inflation "importée": le contraire d'une hausse des prix sti-

mulée par des augmentations de salaires et la demande, la configuration que la BoJ souhaiterait entrevoir avant de resserrer davantage les vannes du crédit. Si "l'impact" de la dépréciation du yen "devient trop important pour être ignoré", cela pourrait conduire à des changements de politique monétaire, a d'ailleurs admis M. Ueda la semaine dernière. La plupart des économistes s'attendent à ce que la BoJ relève vendredi ses projections d'inflation. Un relèvement significatif de ces prévisions pourrait être perçu comme le signe d'une ou plusieurs nouvelles hausses de taux de la BoJ cette année, mais probablement pas avant juillet, au plus tôt.

R.I

APRÈS LA FORMATION D'UNE NOUVELLE MAJORITÉ

Le président de l'Assemblée nationale de Bulgarie limogé

Une majorité nouvellement formée a limogé jeudi le président de l'Assemblée nationale bulgare, Rossen Jeliaskov, un mois et demi avant les élections législatives prévues, ont rapporté des médias. Au Parlement de 240 sièges, M. Jeliaskov, un représentant de la coalition GERB-UDF, a été licencié par 129 votes de la coalition Nous continuons le changement - Bulgarie démocratique (PP-DB) et du Parti de la Renaissance, entre autres, selon ces médias. M. Jeliaskov, élu en avril 2023 peu après les précédentes élections législatives, a été accusé d'échec systématique à remplir ses devoirs de président du Parlement. En vertu du règlement parlementaire, jusqu'à l'élection

d'un nouveau président, le vice-président, qui est un représentant du plus grand parti ou de la plus grande coalition au Parlement, présidera l'Assemblée nationale. A l'heure actuelle, la vice-présidente est Rositsa Kirova, également issue de GERB-UDF qui détient 69 sièges. Les coalitions GERB-UDF et PP-DB avaient un gouvernement conjoint basé sur un accord, mais après la démission du Premier ministre Nikolaï Denkov de PP-DB le 5 mars, elles n'ont pas réussi à poursuivre leur collaboration. L'échec de la formation d'un nouveau gouvernement a mené à de nouvelles élections législatives prévues pour le 9 juin.

R.I

RÉAGISSANT AUX MAUVAISES NOUVELLES SUR LA CROISSANCE AUX ÉTATS UNIS

Coup de froid sur les Bourses mondiales

Les Bourses mondiales se sont crispées jeudi après de mauvaises nouvelles sur la croissance aux Etats-Unis et des résultats d'entreprises mal accueillis, notamment ceux de Meta. En Europe, Paris a reculé de 0,93%, Francfort de 0,95% et Milan de 0,97%. Londres a résisté (+0,48%), grâce à d'importants mouvements dans le secteur des matières premières. En Asie, la Bourse de Tokyo aussi a cédé 2,16%. A Wall Street, le Dow Jones a reculé de 0,98%, l'indice Nasdaq a abandonné 0,64% et l'indice élargi S&P 500 a perdu 0,46%. Par ailleurs, le relèvement de la fourchette d'investissements pour l'exercice en cours a également déplu et le titre a plongé de 10,56%. Pire, les éléments relatifs aux prix dans le rapport de jeudi ont montré une accélération de l'inflation. Dans la foulée, le rendement des emprunts d'Etat américains à 10 ans est monté jusqu'à 4,73%, au plus haut depuis près de six mois. Mais après avoir frôlé le K.-O., Wall Street a recoupé une bonne partie de ses pertes en fin de séance. A la veille de la réunion de la Banque du Japon, le yen est tombé à un nouveau plus bas face au billet vert depuis juin 1990, à 155,75 yens. L'euro était en hausse de 0,28% à 1,0730 dollar. Côté pétrole, les cours se sont redressés en fin de séance jeudi, échappant à une baisse grâce à un accès de faiblesse du dollar et au rebond sur un seuil technique. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin a grappillé 1,12%, clôturant à 89,01 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain de même échéance a lui grignoté 0,91%, à 83,57 dollars. R.I

AFIN DE PRÉSERVER L'ÉCOSYSTÈME ET LIMITER LA PÊCHE ILLÉGALE,

Le Pérou crée une réserve naturelle marine à la frontière avec l'Equateur

Le Pérou a créé une réserve naturelle marine de 1.160 km² sur sa côte nord, à la frontière avec l'Equateur, afin de préserver l'écosystème et limiter la pêche illégale, a annoncé, le gouvernement, jeudi dernier. Au large des régions de Tumbes et Piura, la nouvelle "Réserve nationale Mar Tropical de Grau" renferme de nombreuses espèces marines, les monts sous-marins du banc de Mancora et les récifs de Punta Sal, les seuls du Pérou. Cette réserve représente 0,14% de la zone maritime totale du Pérou, a précisé le ministre de l'Environnement, Juan Carlos Castro. C'est la deuxième réserve naturelle marine du pays, après celle de la Dorsal de Nasca, de plus de 62.000 km², créée en 2021. La protection de cette zone naturelle est réclamée depuis une dizaine d'années par des petits pêcheurs et des associations de défense de l'environnement qui s'insurgent du chalutage dans cette région de l'océan Pacifique. La zone abrite 70% des espèces de poissons consommées au Pérou, selon Naturaleza y Cultura Internacional, l'une des ONG à l'origine de la requête, notamment de la sole et du mérou, vedettes de la cuisine péruvienne dans le traditionnel ceviche. Des baleines à bosse transitent également par cette zone. Le Pérou est l'un des pays du Pacifique Sud ayant un déficit d'aires naturelles marines protégées, par rapport notamment à la Colombie et à l'Equateur voisins. Mi-janvier, l'Equateur a agrandi sa réserve marine autour des îles Galapagos, paradis de biodiversité de l'océan Pacifique célèbre notamment pour ses tortues, ses iguanes et sa très riche faune marine. L'archipel équatorien, qui a inspiré la théorie de l'évolution du naturaliste anglais Charles Darwin, compte désormais 198.000 km² de zone marine protégée. R.I

FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN D'ANNABA

Affluence exceptionnelle à la première projection publique du film "Ben M'hidi"

La première projection publique du long-métrage historique "Ben M'hidi", jeudi soir dans le cadre du 4ème Festival du film méditerranéen (24-30 avril), à Annaba, a drainé un public particulièrement nombreux.

La foule considérable constituée de candidats à un billet d'entrée, où l'on pouvait apercevoir des familles par centaines, des jeunes et des personnes âgées, hommes et femmes, se pressaient, plusieurs heures avant la projection, aux abords du théâtre régional Azzedine-Medjoubi pour assister à cette œuvre consacrée à la lutte de l'un des artisans et des déclencheurs de la glorieuse Révolution, le Martyr Larbi Ben M'hidi (1923-1957). Pendant que la salle était pleine à craquer, les nombreuses personnes qui n'ont pas eu la chance d'entrer, faute de places, sont restées rassemblées sur le parvis du théâtre et les allées de la place de la Révolution, résignés à attendre l'apparition du réalisateur et des acteurs du film pour les accueillir et les saluer. Le long-métrage "Ben M'hidi", une coproduction entre le ministère de la Culture et des Arts, celui des Moudjahidine et Ayant droit et la société de production algérienne "Les films de la source", met en lumière, durant 1 h 55 mn, le combat de ce héros, symbole de défi, de détermination et de fermeté face au colonisateur. Le film a été projeté en présence de son réalisateur, Bachir Derrais, et des acteurs parmi lesquels Khaled Benaïssa qui a joué le rôle principal de cette œuvre cinématographique qui relate la longue lutte du Martyr Larbi Ben M'hidi, depuis son enfance à Douar El Kouahi, près d'Ain M'lila, jusqu'à son exécution, ainsi que les étapes les plus importantes de la glorieuse Révolution. Le film dépeint le début de la lutte de Ben M'hidi et sa participation, à l'âge de 22 ans, aux manifestations du 8 mai 1945 et son inébranlable



conviction, dès sa prime jeunesse, que la lutte armée était la seule voie pour la liberté de l'Algérie et le recouvrement de son indépendance. Le long-métrage de Derrais est jalonné de scènes poignantes, dramatiques, notamment les sévices inhumains, œuvre des tortionnaires de l'armée de colonisation, mais qui illustrent également le courage et la vaillance des héros de la lutte armée et leurs sacrifices immenses, jusqu'à l'arrestation de Larbi Ben M'hidi. Le scénario du film est signé Abdelkarim Bahloul tan-

dis que les différents rôles sont interprétés par plusieurs acteurs dont Mohamed Frimehdi, Fethi Nouri, Samir El Hakim, Lydia Larini et autres, en plus de l'acteur principal campant le personnage de Larbi Ben M'hidi, Khaled Benaïssa. Le programme spécial de la 4ème édition du film méditerranéen comprend la projection de cinq longs métrages, deux d'Algérie et trois de France, de Syrie et d'Italie. La deuxième journée de cette édition a également été marquée par le lancement du programme de projection

des longs-métrages inscrits en compétition officielle du festival. Dans ce cadre, deux films inclus dans le concours des longs-métrages ont été projetés, en l'occurrence le film algérien "Frantz Fanon", réalisé par Abdennour Zahzah et "Carmen", réalisé par Valerie Buhagiar, de Malte. Le long-métrage "Frantz Fanon" a été projeté en présence de l'acteur français d'origine haïtienne Alexandre Desanne, qui a joué le rôle du Dr Fanon, et d'une pléiade de comédiens dont l'acteur algérien Rachid Benallal.

"Bank of Targets" inaugure les projections du programme Viva Palestine

La projection de films dans le cadre du programme Viva Palestine, prévu lors du 4ème Festival du film méditerranéen, à Annaba, a débuté jeudi avec le documentaire "Bank of Targets" (Banque de cibles) du réalisateur palestinien Rushdi Al-Sarraj, tombé en martyr en octobre dernier dans un bombardement sioniste sur sa maison, à Ghaza. Ce court-métrage, qui a été suivi par un large public, dont des familles, des jeunes et un grand nombre d'artistes et de cinéastes participant au festival, documente les scènes de destruction causées par les bombardements intenses sur Ghaza et permet au spectateur de voir et d'écouter des témoignages poignants de douleur et de souffrance des civils innocents sous les bombes de l'entité sioniste. Il était très difficile pour les spectateurs présents dans la salle du théâtre régional Azzedine-Medjoubi, de suivre, 20 minutes durant, "Bank of Targets", et de supporter l'horreur des images de désolation et la souffrance des Palestiniens dans la bande de Ghaza, surtout celle des enfants blessés, terrorisés et en pleurs. Le réalisateur, qui a filmé, dans son documentaire, des témoignages vivants, au cœur du désastre, de civils et de journalistes en plein désarroi, mais continuant à exercer leur métier, dont le journaliste Wael Dahdouh, a voulu transmettre des images de destruction au monde entier, documenter les détails de la tragédie vécue par les Palestiniens en mettant l'accent sur les efforts des journalistes pour diffuser des scènes souvent insupportables, témoignant de l'extrême sauvagerie sioniste. Le programme Viva Palestine, qui constitue un geste de solidarité du festival avec des causes justes, comprend la projection de sept courts métrages réalisés dans les territoires palestiniens, mettant en lumière le cinéma de ce pays blessé mais qui résiste.

FESTIVAL NATIONAL UNIVERSITAIRE "CIRTA SHOW" À CONSTANTINE Ouverture de la cinquième édition

La 5ème édition du festival national "Cirta Show", dédiée au One man show et organisée cette année en l'honneur du comédien Antar Hellal, a été ouverte jeudi après-midi à la faculté des arts et de la culture de l'université Salah-Boubnider (Constantine 3). Le représentant du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Azzedine Rebiga, a indiqué, lors d'une allocution d'ouverture de cette manifestation culturelle qui se poursuivra jusqu'au 27 avril dans l'amphithéâtre de la faculté, en présence de cadres universitaires et d'artistes, que ce festival "vise à sensibiliser les étudiants et le public au patrimoine culturel et artistique du pays et à renforcer et à approfondir le sentiment d'appartenance à la communauté nationale". L'université algérienne, "en tant que véritable réservoir de jeunes énergies, contribue de manière significative, en accueillant de tels festivals culturels et en les pérennisant, à la découverte de jeunes talents en leur offrant la possibilité d'exprimer leur talent", a ajouté, M. Rebiga. Le directeur des œuvres universitaires Constantine-Ain El Bey, Farès Benkhalifa, structure initiatrice du festival, a indiqué que 49 vidéos de One man shows ont été reçues, parmi lesquelles 21 ont été sélectionnées par un jury présidé par l'artiste Hakim Dekkar, pour participer à cette nouvelle édition. Faisant également savoir que les noms des lauréats seront annoncés lors de la cérémonie de clôture, M. Benkhalifa a souligné que cette édition comprendra des ateliers de formation pour les étudiants universitaires, afin de leur donner l'occasion de développer leurs compétences et d'améliorer leurs capacités artistiques et créatives, à la faveur de leur interaction avec des artistes professionnels et des spécialistes dans ce domaine. Pour sa part, le comédien Antar Hellal, remerciant sur ce ton humoristique qui lui sied à merveille, les organisateurs d'avoir "pensé à l'honneur de (son) vivant", a fait part de son "entière disponibilité à donner un coup de main aux étudiants de l'université de Constantine 3 pour développer et affiner leurs talents". A cette occasion, une chorégraphie a été exécutée par les étudiants sous le titre "Une terre qui ne meurt jamais", conçue par Ramzi Defous, au cours de laquelle les souffrances des Palestiniens ont été symbolisées, tout comme la position de l'Algérie en faveur des causes palestinienne et sahraouie.

MOIS DU PATRIMOINE

Exposition-vente de produits artisanaux à Dar Abdellatif à Alger

Une exposition-vente de produits artisanaux traditionnels organisée par l'Agence algérienne pour le Rayonnement culturel (AARC) en collaboration avec le Centre d'art El Yasmine, a été ouverte, jeudi à Dar Abdellatif (Alger), dans le cadre du programme du ministère de la Culture et des Arts de la célébration du mois du patrimoine (18 avril - 18 mai), placé cette année sous le thème "Patrimoine culturel et gestion des risques à l'ombre des crises et de catastrophes naturelles". Cette exposition, organisée sous le thème "Coutumes et traditions", a connu la participation d'artisans venus de différentes wilayas pour présenter leurs œuvres au public algérois, avec des produits qui reflètent la diversité et la richesse de l'artisanat en Algérie, ainsi que la volonté de préserver ce patrimoine. Au niveau des différents pavillons

de cette exposition, on retrouve des œuvres de décoration d'intérieur avec des designs exceptionnels, des cadeaux, des bijoux traditionnels, de la mosaïque ou encore de la peinture sur verre et tissu, outre les huiles essentielles, les produits cosmétiques et les gâteaux traditionnels. Les tenues traditionnelles algériennes ont également été présentes à l'exposition à l'instar du caftan, la blouza oranaise, la djebba kabyle, la mlahfa, la gandoura constantinoise et le karakou. L'exposition a consacré un pavillon spécial à l'Etat de Palestine dans le but de mettre en valeur des éléments du patrimoine culturel palestinien. Une panoplie de modèles de bijoux en cuivre et en argent au design raffiné étaient exposés, ainsi que des robes et des costumes palestiniens aux broderies et aux couleurs variées, dominées par le noir et le

rouge. Des foulards palestiniens ornés de symboles et de motifs locaux étaient également présentés, ainsi que des ensembles vestimentaires alliant traditions palestiniennes ancestrales et modernité. A cet égard, la représentante du pavillon palestinien, Mme. Samira Hadjir a exprimé sa gratitude pour l'accompagnement et le soutien qu'accorde l'Algérie à la valorisation et à la promotion du patrimoine palestinien, notamment en cette période tragique que vit le peuple palestinien à Gaza. Mme. Hadjir a ajouté que sa participation à ce salon vise à mettre en valeur le patrimoine palestinien qui joue un rôle important dans l'affirmation de l'identité palestinienne face au pillage dont font l'objet divers éléments du patrimoine palestinien, tels que les plats traditionnels, la musique et les vêtements. Pour sa part, le chargé de la

gestion de l'Agence algérienne du rayonnement culturelle (AARC), Oussama Houssein Eddine Harzallah a considéré ce salon comme un "espace de rencontre et d'échange d'expériences et de connaissances entre les différents acteurs du domaine de l'artisanat", car il vise à faire connaître les activités artisanales et les artisans dans le domaine des industries traditionnelles". De son côté, le Directeur du "Centre d'Art El Yasmine", Lyes Khelifati, a indiqué que "l'exposition connaît la participation de 30 artisans spécialisés venus de toutes les wilayas du pays qui présentent leurs créations dans divers domaines tels que les tenues traditionnelles, la fabrication de bijoux, la broderie, les pâtisseries traditionnelles, et ce dans le but de promouvoir et de préserver ce savoir-faire qui reflète l'identité et le patrimoine algériens".

Recette du jour



Mhadjeb

Ingrédients (pour 6 à 8 personnes):

- pour la pate:
- 700 g de semoule fine
- 1 c. à café de sel
- +/- 450 ml d'eau
- pour la farce:
- 3 oignons
- 4 tomates fraîches ou 450 gr de tomates concassées en boîte
- 2 gousses d'ail
- sel
- poivre noir
- coriandre en poudre
- thon

INSTRUCTIONS

preparez la pate: faites mouiller la semoule et le sel avec de l'eau tout doucement jusqu'à ce qu'elle soit maniable.

petrissiez très bien sans déchirer la pate, donc on essaye de pétrir sans séparer un morceau d'un autre pour donner de l'élasticité à la pate, et on ajoute l'eau en petites quantités.

On continue à pétrir et rajouter de l'eau tout doucement, on pétrit jusqu'à ce que la pate devient très molle, et quand on l'étire elle ne se déchire pas comme une shewing-gum.

laissez reposer, et préparez la farce.

Préparez la farce:

coupez les oignons en lamelle faites revenir dans l'huile que vous avez égoutté de la boîte de thon.

ajoutez l'ail écrasé, puis les tomates coupées en petits

cubes, et ajoutez les condiments selon votre gout, laissez le tout bien cuire.

laissez refroidir quand la farce est bien froide, ajoutez en le thon.

Preparation des mhadjeb: revenez à la pate qui a bien reposé, et formez des boules de la taille d'une mandarine, vous allez avoir presque 15 boulettes

laissez encore une fois reposer au moins 30 minutes pour pouvoir étaler la pâte facilement.

enduissez bien le plan de travail avec l'huile, étalez dessus une boule de pate bien finement et farcir.

Preparez la farce: coupez les oignons en lamelle faites revenir dans l'huile que vous avez égoutté de la

boîte de thon. ajoutez l'ail écrasé, puis les tomates coupées en petits cubes, et ajoutez les condiments selon votre gout, laissez le tout bien cuire.

laissez refroidir quand la farce est bien froide, ajoutez en le thon.

Preparation des mhadjeb: revenez à la pate qui a bien reposé, et formez des boules de la taille d'une mandarine, vous allez avoir presque 15 boulettes

laissez encore une fois reposer au moins 30 minutes pour pouvoir étaler la pâte facilement.

enduissez bien le plan de travail avec l'huile, étalez dessus une boule de pate bien finement et farcir.

Gâteau du Jour

MAKROUT LAASSEL AUX AMANDES

INGRÉDIENTS

- pour la pate:
- 3 mesures semoule moyenne qui débordent
- 1 mesure de smen moins 1 doigt et on remplit le restant avec l'huile de table
- 1 Pincée de sel
- eau presque une mesure
- eau de fleur d'oranger
- zeste de citron finement gratté facultatif, mais ça donne un bon gout
- 1 blanc d'oeuf
- 2 c. à soupe de farine
- pour la farce:
- 3 petites mesures d' amandes en poudre
- 1 mesure de sucre en poudre
- 1/2 c. à café de cannelle en poudre
- quelques c. à soupe d' eau de fleur d'oranger pour ramasser la farce
- décoration:
- miel
- friture:
- huile vegetale
- INSTRUCTIONS

Preparez la farce: ramassez les amandes, le sucre, la cannelle avec l'eau de fleur d'oranger pour obtenir une farce molle et malléable. Réservez.



Préparez la pâte: Versez dans une large terrine la semoule, le sel. Mélangez.

Faites une fontaine et ajoutez par dessus la mesure du gras tiédi. sablez bien entre vos mains afin que le gras soit complètement absorbé par la semoule.

Laissez reposer au minimum une heure. sablez de temps en temps

Après ce temps, ajoutez le blanc d'oeuf et la farine, arrosez ce mélange de semoule et gras avec le mélange eau et eau de fleur d'oranger juste au bout des doigts sans la pétrir. la pate doit se ramasser mais pas pateuse.

laissez la pate reposer un peu pour abosrber les liquides.

prenez une bonne quantité de la pâte, façonnez un boudin. Avec votre index, faites une fente au centre dans le sens de la longueur.

Roulez un petit boudin de la farce d'amandes et placez le dans la fente.

Remontez les bords de la pâte de semoule en pinceau



avec le pouce et l'index pour bien couvrir la farce d'amandes.

Roulez de nouveau délicatement pour avoir un boudin d'une largeur de 3 cm de hauteur.

faites cuire ces losanges dans une huile très chaude, mais sur feu moyen. Les makrouts doivent avoir une teinte dorée et bien cuits a l'intérieur

a la fin de la cuisson, trempez les makrouts aux amandes dans le miel chaud il faut en tout cas que l'un des deux soit très chaud, ou bien les makrouts, ou bien le miel.

Conseil du jour

Les 5 bienfaits insoupçonnés de la camomille

1. soigne les troubles digestifs.
2. apaise les douleurs de règles.
3. combat l'anxiété.
4. apaise les irritations de la peau.
5. combat les maux de gorge.

Le saviez-vous ?



CE QUI SE PASSE QUAND VOUS NE DORMEZ PAS LA NUIT



Le système immunitaire s'affaiblit
L'organisme ne dispose pas du temps nécessaire pour se soigner
Le cerveau ralentit
Vous vieillissez plus vite

Bon à savoir !

Vous avez déjà entendu parler de l'idée que notre corps héberge non pas un, mais trois "cerveaux"?

**La Tête
L'Intestin
Le Cœur**

Astuce du jour:

De l'argile contre les piqûres d'insecte

à partir de poudre d'argile verte déjà transformée en pâte, ou réalisez-en une Ajoutez à votre mixture une à deux gouttes d'huile essentielle de lavande et appliquez ce mélange sur votre piqûre d'insecte. Laissez sécher et rincez doucement. Vous pouvez répéter cette opération dès que la démangeaison revient.

CITATION DU JOUR

« Si tu veux aller vite, marche seul mais si tu veux aller loin, marchons ensemble. »

Le Courrier

Quotidien national d'information
Edité par l'Euri Millénium Presse

Siège social :
Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire :
BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :
Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 023 70 94 27
Rédaction :
Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26
Composition :
PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER
A : L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42
Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO
Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou :
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél. / Fax. : 026 20 20 66
Oran : 6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73
Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble
Kheerrouf -Bouira. **Tél. / Fax. :** 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses *en direct*



HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE - ALGER : SAMEDI 27 AVRIL 2024 - PRIX : OTTAWA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 2000 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 15H30 - QUARTÉ

Guess D'hem en pôle position

La direction de l'organisation de la Société des courses hippiques et du pari mutuel, nous propose une épreuve préparatoire au grand prix de Tunis, pour tous chevaux de 4 ans et plus pur sang arabe sur une distance de 2000 mètres. Une condition de course ouverte qui regroupe treize coursiers de grande valeur technique et de grande qualité physique. Les meilleurs existant actuellement se rangent sous les ordres du juge de départ à l'hippodrome du Caroubier. Une épreuve qui servira de support PMU au pari quarté, un beau spectacle à voir une course de grande qualité, car elle regroupera les meilleurs comme les beaux mâles, Guess D'hem, Houbi D'hem et sans oublier l'élégante femelle alezan Kiroyale qui est elle aussi excellente sur les grandes distances et l'accrocheur jeune mâle Golf D'hem confié à un jockey professionnel Alia Tiari, quant aux autres concurrents, ils se présenteront en force pour venir former la bonne combinaison et les grandes surprises de cette épreuve, nous citerons parmi eux Malik El Hidhab qui est monté par le talentueux jockey Ch. Attallah et la jument Bassala de Dilmi qui est bien chouchoutée par son entourage.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
HARAS DU PAON	1	GOLF D'HEM	AL. TIAR	56	1	L. RAHMOUNE
A. AOUSSAT	2	KIROYALE	WF. DJELLAOUI	56	11	R. BOUBEKEUR
EH. HAMANI	3	FARES D'HEM	D. BOUBAKRI	56	6	S. ROUANE
HAARS DU PAON	4	GUESS D'HEM	K. RAHMOUNE	55	12	L. RAHMOUNE
S. MEKIDECHE	5	FARIDIX	O. CHEBBAH	55	2	PROPRIÉTAIRE
HARAS EL MESK	6	SIFAT EL MESK (0)	K. HAOUA	55	13	YS. BADAOUI
A. AOUSSAT	7	HOUBI D'HEM	S. BENYETTOU	55	4	R. BOUBEKEUR
T. DILMI	8	ANTAR EL MADJD (0)	W. BENDJEKIDEL	54	7	MED. HAMIDI
S. BERRAH	9	MALIK EL HIDHAB	CH. ATTALLAH	54	9	PROPRIÉTAIRE
T. DILMI	10	BASSALA DE DILMI	AB. ATTALLAH	54	10	MED. HAMIDI
B. NAIDJA SAHRAOUI	11	FAKHER	JJ : MA. AIDA	52,5	5	PROPRIÉTAIRE
D. HAMANI	12	GHAFLA	JJ : AB. AIDA	52	8	S. ROUANE
R. CHIKHOUNE	13	AL MANSOURAH	AP : Y. CHELLAL	49,5	3	PROPRIÉTAIRE

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC : 4. GUESS D'HEM - 2. KIROYALE - 7. HOUBI D'HEM - 1. GOLF D'HEM

LES CHANCES : 10. BASSALA DE DILMI - 9. MALIK EL HIDHAB

HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE - ALGER : SAMEDI 27 AVRIL 2024 - PRIX : BOUSTENE - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1000 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H00 - TIERCÉ-QUINTÉ

Le maximum de partants au quinté

Ils seront dix-huit coursiers de 4 ans et plus de race pur sang arabe qui n'ont pas réalisé de grandes performances durant le meeting d'hiver, à s'aligner sous les ordres du starter ce samedi à l'hippodrome Abdelmadjid Aouchiche du Caroubier, un lot de coursiers mal lotis de par leur total gains dans ce prix Boustene qui servira de support PMU aux paris tiercé et quinté qui se déroulera sur une distance très courte et de vitesse 1000 m, une distance qui a été proposée par la direction d'organisation des courses de la SCHPM. Donc il faudra encore une fois partir sur le bon pied, car les mauvais départs se paient cash lors du lancement du départ où les chevaux les plus rapides sont souvent de la partie et après avoir parcouru la composante de l'épreuve, il apparaît en théorie que les meilleures chances sur le papier et la logique de cette épreuve se joue entre plusieurs coursiers présents comme la pensionnaire de l'écurie S. Berrah, Halima D'hem qui donne l'impression de chercher sa course et qui est pilotée par le talentueux jockey CH. Attallah et aussi les chevaux les plus chanceux dans les distances courtes Hiwaya et Amir Eldjanoub ou encore la femelle grise Dinarzed D'hem qui a terminé 5e à sa dernière sortie dans un parcours similaire et il ne faut pas perdre de vue le jeune cheval Goulli D'hem, Vitatune et Fawzane, ce mâle alezan est bien chouchouté ces derniers temps par son entourage. Attention, parfois des coursiers archi favoris pour avoir raté le bon départ sont relégués dans le bas du classement.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
SH. LAHMICI	1	FARES STAR	S. BENYETTOU	56	16	B. LAHMICI
H. RAHOUANI	2	FAWZANE	KH. NAIR	56	1	A. BOUSSAA
K. BENHAMOUDA	3	AMIRE EL DJANOUB	AM. BENDJEKIDEL	55	11	B. AMRAOUI
G. AUMASSIP	4	MAYORKA	MED. GHENNAM	55	5	S. FOUZER
R. MANSOURI	5	GOUMARI	AB. BOULESBAA	55	17	S. ATTALLAH
AH. FEGHOULI	6	SHEMOUS EL MESK	K. HAOUA	54	9	YS. BADAOUI
N. MEGUELATI	7	OURAGON (0)	O. CHEBBAH	54	10	O. CHEBBAH
S. BERRAH	8	HALIMA D'HEM	CH. ATTALLAH	54	18	PROPRIÉTAIRE
A. BERRAH	9	MONADIL (0)	AB. ATTALLAH	54	8	PROPRIÉTAIRE
AI. AOUDAD	10	VITATUNE	AZ. ATHMANA	54	2	AB. GASMI
M. LAMA	11	JAMEL ERAYAN	M. THAMEUR	53	6	PROPRIÉTAIRE
A. BELAID	12	HIWAYA	A. YAHIAOUI	53	7	N. TIAR
R. BOUSSAA	13	DINARZED D'HEM	C. BOUSSAA	53	3	A. BOUSSAA
B. AMRAOUI	14	TUNOY	S. BENDJEKIDEL	53	12	PROPRIÉTAIRE
HL. MESSAOUI	15	ERGUEZ (0)	Y. BENDJEKIDEL	53	4	PROPRIÉTAIRE
EH. HAMANI	16	ZINA (0)	JJ:AB. AIDA	52,5	14	S. ROUANE
S. BENAROUS	17	LAMBIO (0)	JJ:MA. AIDA	51,5	13	CH. AIDA
MZ. METIDJI	18	GOULLI D'HEM (0)	AP:Y. CHELLAL	47,5	15	A. CHELLAL

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC : 8. HALIMA D'HEM - 12. HIWAYA - 13. DINARZED D'HEM - 18. GOULLI D'HEM - 3. AMIR EL DJANOUB

LES CHANCES : 10. VITATUNE - 2. FAWZANE

Saisie de 33 kg de cannabis et arrestation de deux personnes à Tlemcen

Les services de police de la wilaya de Tlemcen ont saisi récemment 33 kg de cannabis et ont arrêté deux personnes, a indiqué hier un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Cette opération a été effectuée par les éléments du service régional de lutte contre le trafic illicite de drogue, suite à des investigations approfondies, sur la base d'informations selon lesquelles des membres d'un réseau criminel, se préparaient à la vente d'une quantité de drogue dans les villes de l'Ouest du pays, a ajouté la même source. L'exploitation de ces informations a permis de localiser les deux suspects, et leur arrestation avec en leur possession 33 kg de cannabis. Une procédure judiciaire a été engagée contre ces deux individus, qui ont été présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes, a-t-on conclu.

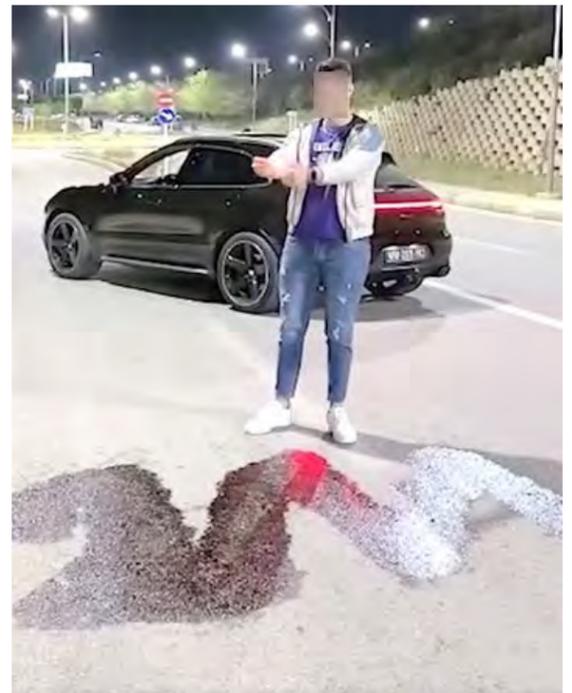
Tunisie : cinq corps sans vie repêchés suite au naufrage d'un bateau de pêche

Cinq corps sans vie ont été repêchés et cinq marins-pêcheurs ont été secourus, suite au naufrage d'un bateau de pêche au large de Monastir, dans l'est tunisien, a indiqué un communiqué de la direction générale de la Garde nationale tunisienne repris par l'agence de presse TAP. Les recherches se poursuivent pour retrouver des survivants, ajoute la même source. Plus tôt dans la journée, le porte-parole de la Garde nationale, Houssein Eddine Jebabli, a fait état de la mobilisation d'une unité conjointe de la Marine nationale et de la Garde maritime pour la recherche de marins-pêcheurs disparus, après le naufrage de leur bateau au large de Monastir.

Délits routiers et entrave à la circulation : arrestation d'un individu ayant posté une vidéo en ligne

Les éléments de la Gendarmerie nationale (GN) de Ouled Fayet (Alger), ont arrêté mercredi, un individu ayant posté une vidéo sur les réseaux sociaux, le montrant en train d'arrêter son véhicule au milieu de la route, de verser de l'essence sur le sol pour former un numéro précis et d'y mettre ensuite le feu, mettant ainsi sa vie et celle des usagers de la route en danger, en plus d'entraver la circulation routière, a indiqué un communiqué des services de la GN. "Dans le cadre des efforts pour lutter contre les délits liés à la sécurité routière et à la suite de la diffusion d'une vidéo sur les plateformes des réseaux sociaux concernant une voiture touristique, dont le conducteur s'est arrêté au milieu de la route et a versé de l'essence sur le sol avec l'intention de former un numéro précis et d'allumer le feu au milieu de la voie publique et après la réception de la vidéo

par la Cellule de vigilance du Centre d'Information et de Coordination routière du Commandement de la Gendarmerie nationale, les unités du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale ont entamé les démarches d'identification du véhicule et de l'auteur de la vidéo", précise le communiqué. En peu de temps, "le Groupement territorial de la Gendarmerie nationale à Ouled Fayet a pu arrêter l'auteur de la vidéo, qui a mis sa vie et celle des usagers de la route en danger, en plus d'entraver la circulation et bloquer la route, puis filmer les faits pour les diffuser sur les réseaux sociaux dans le but de s'en vanter". "Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête sur l'incident, et le mis en cause sera déféré devant les juridictions territorialement compétentes après parachèvement des procédures légales", selon la même source.



Saisie de plus de 3 kg de mercure blanc argenté à El-Tarf

Les éléments de la brigade mobile de police judiciaire (BMPJ) de la commune d'Echatt, relevant de la sûreté de wilaya d'El-Tarf ont saisi plus de 3 kg de mercure blanc argenté destiné à la contrebande, a-t-on appris, mercredi, auprès de ce corps constitué. Le responsable de la cellule de communication de la sûreté de wilaya, l'officier principal Hamza Djellab, a précisé que l'opération a donné lieu à l'arrestation d'un individu de 38 ans, connu pour s'adonner au trafic et à la contrebande de matières sensibles, dont la commercialisation est prohibée. Il a ajouté que les éléments de la BMPJ ont agi à la suite d'informations reçues par les services de police faisant état de la présence d'un individu résidant en dehors de la wilaya d'El Tarf, figurant parmi les passagers d'un bus, et détenant une quantité de mercure blanc qu'il s'appropriait à commercialiser.

La sourcière mise en place par les éléments de la BMPJ, sous la forme d'un barrage routier inopiné, a conduit à l'interception du bus en question et à l'interpellation de l'individu suspect qui se trouvait effectivement à bord, et qui est originaire d'une wilaya du centre du pays. La fouille de cet individu, opérée aussitôt, a permis de mettre la main sur 3,06 kg de mercure et sur une somme de 26.500 dinars. A l'issue de l'enquête, un dossier judiciaire a été finalisé concernant cet individu, présenté devant les autorités judiciaires territorialement compétentes pour "possession d'une substance interdite et sensible (mercure blanc), sans pièces justificatives, à des fins de trafic" et de "commercialisation de matières dangereuses et toxiques".

Deux morts et 16 blessés suite au renversement d'un bus à Mostaganem

Deux personnes sont mortes et 16 autres ont été blessées suite à un renversement d'un bus survenu vendredi dans la commune de Oued El Kheir (Mostaganem), a-t-on appris auprès de la Protection civile. Les unités de la Protection civile d'Aïn Tedeles, Kheireddine et Oued El Kheir, sont intervenues dans la matinée du vendredi vers 9h30, pour secourir les victimes de cet accident qui s'est produit au niveau du chemin de wilaya (CW) no 60, dans la commune de Oued El Kheir. Le premier bilan de cet accident, survenu suite au dérapage et le renversement d'un bus de transport de voyageurs, fait état de deux morts et 16 blessés, de différents degrés et en état de choc, selon la même source. Les éléments de la Protection civile ont prodigué les premiers soins aux blessés, avant de les évacuer vers l'Établissement hospitalier "Adjel Bellatrach" d'Aïn Tedeles, alors que les corps des deux victimes ont été transférés à la morgue du même hôpital.

Alger : 22 blessés dans une explosion de gaz survenue dans un logement à El-Malha

Vingt-deux (22) personnes ont été blessées, dont huit (8) ont été évacuées vers l'hôpital, suite à une explosion de gaz, suivie d'un incendie dans un immeuble situé dans la cité des 700 Logements à El-Malha, dans la commune de Gué de Constantine (Alger), ont indiqué hier les services de la Protection civile. L'explosion a fait "22 blessés, dont 8 ont été évacués à l'hôpital, tandis que 14 autres ont été secourus sur place", a précisé le sous-directeur des statistiques et de l'information à la direction générale de la Protection civile, Nassim Bernaoui,



ajoutant que "l'incendie a été maîtrisé pour éviter sa propagation aux autres étages". Selon le même responsable, les services de la Protection civile

sont intervenus "à 20h18 suite à une explosion de gaz suivie d'un incendie survenus au niveau du rez-de-chaussée d'un immeuble de cinq étages dans la cité des 700 Logements à El-Malha, dans la commune de Gué de Constantine". "Trois camions anti-incendie, cinq ambulances et un camion-échelle" ont été mobilisés par les mêmes services dans le cadre de cette intervention, a poursuivi M. Bernaoui. Pour sa part, le porte-parole de Sonelgaz, Khalil Hodna, a

affirmé dans une déclaration postée sur les réseaux sociaux, que "l'intervention des services de Sonelgaz a été rapide pour sécuriser les lieux". "Selon les premières observations des équipes de Sonelgaz relevant de la Direction de distribution de Gué de Constantine, sous réserves, l'incendie s'est déclaré au domicile en question, suivi d'une explosion de gaz dans l'installation intérieure (du domicile)", a indiqué M. Hodna, ajoutant que "les services de Sonelgaz sont intervenus rapidement pour sécuriser les lieux". M. Hodna a précisé que "l'électricité et le gaz ont été coupés dans le périmètre de l'incident pour permettre aux services concernés d'intervenir et d'accomplir leurs missions, en attendant les résultats de l'enquête officielle pour élucider les circonstances de cet incendie suivi d'une explosion dans l'installation intérieure du domicile".

Secousse tellurique de 3,3 degrés dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Une secousse tellurique de magnitude 3,3 sur l'échelle de Richter a été enregistrée jeudi à 04h46 dans la wilaya de Tizi-ouzo, indique dans un communiqué, le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 4 km au Nord-Est de Akbil, dans la même wilaya, précise la même source.

EXPRESS-HISTORIQUE

Cours Forrest, Cours !



AUX POINGS

MISE

«Je suis très heureuse de me trouver en Algérie et de participer au Festival du film méditerranéen d'Annaba. C'est une opportunité de débattre et de défendre les causes justes et humanitaires. Les acteurs, à travers le monde, jouissent d'une image, d'une notoriété et d'une voix à exploiter pour défendre les causes justes et les combats menés pour la libération»

L'actrice espagnole Itziar Ituno





Dans la journée : Nuageux
Vent : 18 km/h
Humidité : 53%



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 9 km/h
Humidité : 75%

Dohr : 12h46
Assar : 16h31
Maghreb : 19h37
Ïcha : 21h04

Dimanche 19
choul 1445
Sobh : 04h25
Chourouk : 06h00

TROIS PERSONNES ARRÊTÉES PAR LA GENDARMERIE À SKIKDA

Les pyromanes déjà en action

Les unités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale à Skikda, appuyées par un hélicoptère de l'escadron aérien, a réussi, à capturer trois personnes prises en flagrant délit en train de mettre le feu dans l'espace végétal dans la commune de Tamalous, à quelque 50 kilomètres du chef-lieu de cette wilaya du nord-est.



VUE DU CIEL PRISE PAR L'ESCADRON AÉRIEN DE LA GENDARMERIE

En effet, nous apprend ce corps de sécurité hier, les unités d'intervention sur le terrain ont, immédiatement après avoir été mises au courant des faits, lancé l'opération en question et laquelle s'est soldée par l'arrestation des trois auteurs de ce crime qui sont âgés entre 39 et 61 ans. Sur une vidéo diffusée sur internet, on pourrait voir comment les unités aériennes de la Gendarmerie ont pu, à partir d'un hélicoptère, repérer les trois pyromanes. Après quoi, les services de la Gendarmerie nationale ont illico presto informé les autorités judiciaires compétentes de cette affaire. À leur tour,

les services judiciaires ont déclenché une enquête sur ordre du Procureur général près la Cour de Skikda qui a pris en main le dossier.

Le colonel Souaker Abdelghani, commandant du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale à Skikda, a saisi cette occasion pour attirer l'attention des citoyens. Notamment, a-t-il rappelé, la nécessité de signaler toute tentative d'incendie à l'effet que les services de la Gendarmerie puissent intervenir à temps pour pouvoir arrêter les criminels. Pour ce faire, le numéro vert 1055 de la Gendarmerie nationale est mis à disposition. En outre, le colonel de la Gendarmerie a déclaré que

quels que soient les motifs derrière l'incendie, les auteurs seront immédiatement arrêtés et présentés devant les juridictions compétentes.

Farid Guellil

SELON LE MINISTRE DE LA SANTÉ :

« Chaque wilaya a bénéficié d'au moins cinq structures depuis 2021 »

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a souligné, à Relizane, que toutes les wilayas du pays ont bénéficié de cinq structures sanitaires au moins, depuis 2021, et ce dans le cadre du renforcement de la carte sanitaire et la prise en charge de la santé du citoyen. Dans une déclaration à la presse au terme de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre a souligné que chaque wilaya du pays a bénéficié d'au moins cinq nouvelles structures sanitaires et d'autres wilayas ont bénéficié de 9 à 10 structures, selon leur densité démographique, et ce pour assurer la prise en charge de la santé du citoyen. Il a ajouté que « ces projets de développement interviennent conformément au programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a accordé un intérêt primordial à la prise en charge de la santé du citoyen de toutes les régions du pays ». Saihi a procédé à l'inauguration d'un hôpital de 60 lits, dans la commune de Mendès, où il a critiqué les délais de réalisation de cette structure les jugeant trop longs, insistant sur la nécessité de « confier, à l'avenir, les projets de réalisation des établissements sanitaires et des structures relevant du secteur de la santé au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, afin d'accélérer le rythme de leur réalisation et leur livraison dans les délais impartis ». Il a souligné que « le transfert de la réalisation des structures et établissements sanitaires au secteur de l'habitat est dû à l'expérience et la qualification qu'il possède pour concrétiser des projets selon les critères et les délais impartis », ajoutant que « le directeur de la santé de la wilaya s'occupera de la prise en charge de la santé des malades, des médicaments et du personnel uniquement ».

Sarah O.

FESTIVAL DES SPORTS DE LA WILAYA D'ALGER

Merad donne le coup d'envoi

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a présidé, jeudi, le coup d'envoi du Festival des Sports de la Wilaya d'Alger, qui se déroule dans cinq sites de loisirs.

Dans une déclaration à la presse, après une visite à plusieurs sites de loisirs en compagnie de membres du Gouvernement et du wali d'Alger, Abdennour Rabehi, Merad a salué les efforts déployés par la wilaya d'Alger pour réhabiliter certaines zones noires et les transformer en parcs de loisirs fréquentés par de nombreux citoyens de la capitale et des différentes wilayas du pays. Il a également salué le rôle des médias nationaux dans la sensibilisation du grand public à ces espaces de loisirs réhabilités, soulignant qu'il y avait des ateliers en cours de réalisation pour valoriser d'autres espaces qui seront ouverts au public. Le ministre a exprimé son souhait de voir se généraliser de tels espaces à travers tout le territoire national. Il convient de noter que ce festival comprendra plus de 70 activités sportives et de loisirs qui s'étalent sur trois jours, organisées à la promenade des Sablettes, la prise d'eau du parc Bourouba et le parc urbain de Bab Ezzouar.

S. O.

TRANSPORT FERROVIAIRE

La SNTF pour la maintenance des structures de base

Intervenant jeudi lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, a annoncé « le lancement d'un programme global de modernisation et de développement des réseaux ferroviaires, susceptible d'augmenter la vitesse des trains et de réduire la durée des dessertes ». Dans son rapport, le ministre a souligné que « dans le cadre de l'intérêt particulier accordé par l'Etat à la modernisation et au développement des réseaux ferroviaires, la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a obtenu, au titre de l'exercice financier 2023-2024, les affectations financières nécessaires pour assurer la maintenance des structures de base des réseaux ferroviaires ». « Les appels d'offres pour le choix des maîtres-d'œuvre ont été lancés », a-t-il ajouté. Zahana est revenue, en outre, sur « le programme de renforcement de la flotte de la société en locomotives et wagons motorisés, valable jusqu'en 2040 pour répondre aux besoins d'exploitation futurs ». Par ailleurs, et par souci de réduire les accidents de la route, le ministre a affirmé que son département aspirait à « élaborer une feuille de route, dans les prochains jours, pour sensibiliser les opérateurs dans le domaine du transport urbain de personnes et marchandises, aux risques des accidents, l'objectif étant d'en réduire l'impact ».

H. S. A.

AID EL ADHA

L'ANCA appelle à localiser les points de vente des moutons

L'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA) a appelé les autorités locales, à accélérer la localisation des points de vente des moutons en prévision de l'Aid el Adha. Dans un communiqué rendu public, l'Anca a estimé que cette démarche permettra aux éleveurs de vendre directement leur bétail à des prix stables, empêchant d'emblée l'interférence des spéculateurs à l'origine de perturbations et de hausse inexplicables des prix. Dans le même contexte, la même organisation insiste à ce que ces points de vente soient ouverts exclusivement aux éleveurs et soient mis sous le contrôle des services vétérinaires, de l'agriculture, du Commerce et de la sécurité. Par ailleurs, l'ANCA a exprimé son soutien à l'importation de moutons destinés à l'abattage qui a pour objectif de maintenir la stabilité des prix des viandes.

Ania Nch.

SOUS-RIRE

L'insécurité alimentaire dans le monde s'est aggravée en 2023



BE/KACZ